

**Jouez avec les Verts et gagnez :**  
**Une voiture et de supers cadeaux**  
 avec la tombola du **MIDI**



**LE CONTRAT DE PARTENARIAT  
 A ÉTÉ SIGNÉ JEUDI**

**SONELGAZ CONFIE SON  
 PROJET D'INTERCONNEXION  
 INTERNET À ALGÉRIE  
 TÉLÉCOM**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 779 Ven. 2 - Sam. 3 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PROCÈS JEAN-BAPTISTE  
 RIVOIRE À PARIS**

**LA COUR RETIENT  
 DES «MÉTHODES  
 DE BARBOUZES»**

Page 24

**OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE**

# LA TUTELLE FACE À SES LACUNES

Lire en page 4



Midi Libre

**EL DJADEL**  
 Magazine d'informations  
 et d'analyses

**Dans vos kiosques depuis le 1er octobre**

- ▶ Loi de finances complémentaire 2009  
**Ecrans de fumée et vrais enjeux**
- ▶ Reportage : Jijel, à l'horizon 2015  
**La panthère aiguisé ses griffes**



LE CONTRAT DE PARTENARIAT A ÉTÉ SIGNÉ JEUDI

# Sonelgaz confie son projet d'interconnexion internet à Algérie Télécom

Un contrat de partenariat a été signé jeudi dernier entre Algérie Télécom et Elit, filiale de la Société nationale de l'électricité et du gaz, (Sonelgaz) à la direction générale d'Algérie Télécom dans l'objectif de lancer une solution globale d'un réseau Internet au profit de Sonelgaz.

PAR FAZILA BOULAHBAL

Le P-DG d'Algérie Télécom, M. Moussa Benhamadi ainsi que le P-DG d'Elit, M. Abdelwahab Boukherrouba ont fait savoir à l'occasion qu'il s'agit de la présentation d'un projet d'envergure nationale que le groupe Sonelgaz a confié à Algérie Télécom et qui porte sur l'interconnexion en XDSL de 500 sites appartenant aux sociétés du groupe Sonelgaz. «La relation fondée sur la



Sonelgaz veut recouvrer sa dette auprès de l'Eepad.

Ph: Fouzi Boudiaf/Midi Libre

confiance mutuelle, est la signature de pas moins de 19 contrats d'investissement pour la réalisation de l'infrastructure réseau et de 19 contrats d'abonnement», a précisé M. Abdelwahab Boukherrouba qui a ajouté que le projet devrait être réceptionné en janvier 2010. Le P-DG d'Elit a fait savoir à l'occasion que le groupe Sonelgaz a rompu son contrat de partenariat avec le groupe Eepad auquel 41 sites lui ont été

résiliés depuis 2007. Sonelgaz résiliera selon lui tous les autres sites d'ici un mois au cas où l'Eepad ne payera pas sa dette qui est estimée à 3, 5 milliards DA. L'orateur a souligné par ailleurs que Sonelgaz est prête de renégocier son contrat avec l'Eepad au cas où ce dernier s'acquittera ses dettes. Il précise dans ce sens que «Sonelgaz est exposée à cet effet au risque de perdre son chiffre d'affaires qui est

évalué à 10 milliards Da au cas où le fait persisterait». «Les retombées attendues sont, en toute évidence, la satisfaction des besoins actuels des sociétés du groupe Sonelgaz pour l'accès au système d'information à travers la mise en place d'une solution sécurisée capable d'intégrer une meilleure qualité de service et d'améliorer la performance des échanges d'information entre les deux sociétés», a-t-il estimé. Pour Moussa Benhamadi ce projet de partenariat à travers les potentialités des deux groupes, la position géostratégique de l'Algérie ainsi que l'essor de développement économique et social que connaît le pays aujourd'hui constituent des atouts majeurs pour l'investissement durable. «Notre objectif est de sensibiliser des acteurs du projet que sont les managers opérationnels des deux parties pour susciter leur engagement à la réalisation et au succès du projet dans le respect des délais et de la qualité attendue. La conduite de ce vaste projet s'organisera autour d'une

charte projet, son organisation, son approche, ses livrables, son plan de communication et autres. Le but fondamental de ce contrat restera l'amélioration des services offerts aux clients», a-t-il dit.

Les deux conférenciers ont souligné que le devenir des organisations dépend de la performance de leur système d'information, lesquelles alimentent les processus de prise de décisions. Même si les enjeux des sociétés du groupe Sonelgaz sont, selon eux, nombreux, l'enjeu majeur est lié à l'amélioration de leurs performances qui portent notamment sur la maîtrise de la structure des coûts, l'efficacité, la qualité de service et les parts de marché.

Une démarche qui ne peut se concrétiser qu'à l'aide d'un système d'information basé sur les technologies de l'information et de la communication, offrant une gestion performante et optimale. C'est, pour les deux parties, désormais, l'élément clé, pérennité de toute entreprise.

F. B.

SELON LES PRÉVISIONS DU FMI

## L'Algérie connaîtra une croissance positive en 2009 et 2010

PAR AMEL BENHOCINE

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un taux de croissance positif pour l'Algérie sur les deux années 2009 et 2010. C'est ce qu'a indiqué cette institution financière internationale dans son dernier rapport, publié jeudi, à la veille de la tenue des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Istanbul en Turquie. En effet, le FMI, qui maintient pratiquement les mêmes prévisions de croissance pour l'Algérie faites en avril dernier, a indiqué que le taux de croissance devrait s'établir à +2,1% en 2009 pour remonter à +3,7% en 2010. Par ailleurs, pour l'ensem-

ble des pays africains exportateurs de pétrole, il prévoit un taux de croissance positif de +2,2% en 2009 et de +5,1% en 2010. Alors que pour les importateurs du pétrole, le Fonds table également sur une croissance positive avec +1,4% pour l'année en cours et +3,3% pour 2010. S'agissant du continent africain, l'institution de Bretton Woods prévoit un taux de croissance de +1,7% en 2009 et de +4% en 2010. En outre, le Fonds a révisé à la hausse ses estimations de croissance pour l'économie du Moyen-Orient qui évoluerait au rythme de près de 4,5% en 2010 contre 3,7% estimé en juillet, et de 2% en 2009. Les économies de cette région sont particulièrement dépendantes du prix du

pétrole, tant pour les pays exportateurs qu'importateurs.

A l'échelle mondiale, le FMI a relevé sa prévision pour 2010, tablant sur 3,1% de croissance contre 2,5% dans ses prévisions faites en juillet dernier. En 2009, l'économie mondiale devrait avoir connu sa pire année depuis la Seconde Guerre mondiale, avec un produit intérieur brut en recul (-1,1%). Ceci dit, la reprise prévue en 2010 est tirée par les performances solides des économies asiatiques et une stabilisation ou une reprise modeste ailleurs, a indiqué le rapport. Les économies en développement devraient ainsi connaître une croissance beaucoup plus forte (5,1%) que les pays développés

(1,3%). Celle de l'Asie en développement (7,3%) contrasterait avec celle des Etats-Unis (1,5%), du Japon (1,7%) et surtout de la zone euro (0,3%). A ce titre, FMI affirme que la Chine resterait «leader» du monde de la croissance, avec un taux estimé à 9%.

En revanche, le Fonds prévoit une reprise économique plus lente et explique cela par, notamment, les systèmes financiers qui restent endommagés, le soutien du secteur public qui devra progressivement être retiré, les ménages dans les économies qui ont subi un effondrement du prix des actifs continueront à reconstituer leur épargne.

A. B.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2009

## Les inquiétudes de Louisa Hanoune

PAR YOUNES DJAMA

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a qualifié d'«inquiétante» la volte-face du gouvernement annulant la rétroactivité de la disposition portant obligation faite aux

### Belaïz reçoit l'ambassadeur de France à Alger

Tayeb Belaïz, ministre de la Justice, Garde des sceaux, a reçu jeudi soir l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, à la demande de ce dernier, indique un communiqué du ministère.

L'entretien a porté sur «la coopération dans le domaine juridique et judiciaire et le développement encourageant qu'elle a connu, ainsi que sur les voies et moyens d'élargir ses différents volets, notamment après l'installation des magistrats de la communication», ajoute le communiqué.

sociétés étrangères, activant dans l'importation de matières premières ou de produits destinés à la vente en l'état, d'associer un partenaire algérien à hauteur de 30% de leur capital. «Est-ce un recul pour mieux sauter?», s'interroge Hanoune qui s'exprimait, hier matin, devant les membres du comité central de son parti au niveau de la Mutuelle générale des travailleurs des matériaux de construction à Zéralda à Alger. La SG du PT n'a pas dérogé à ses habitudes et s'en est prise à brûle-pourpoint au ministre de l'Industrie Abdelhamid Temmar dont elle a sévèrement critiqué ce qu'elle appelle les «contre-réformes». Louisa Hanoune a dénoncé en outre les «contradictions flagrantes» du staff gouvernemental, à l'instar du ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements. Lors de son audition par le Président Bouteflika, Abdelhamid Temmar n'avait pipé mot à propos des privatisations des entreprises économiques, relève la pasionaria, alors qu'il ne rate aucune occasion de défendre sa politique de privatisation des fleurons de l'économie nationale. «Halte à ces contradictions fla-

grantes!», s'écrie Hanoune. Cette dernière dénonce l'«acharnement» du ministre de l'Industrie qui fait pression sur l'actuel directeur général de Saïdal «tout comme il l'avait fait avec l'ancien DG, Ali Aoun, lequel sous la pression avait préféré partir à la retraite plutôt que d'accepter d'hypothéquer l'avenir de ce grand groupe pharmaceutique fierté nationale dans le domaine des médicaments», relève Hanoune. «Que signifie l'appel à recrutement lancé par le ministère de l'Industrie auprès d'un bureau de consulting aux fins de chercher un remplaçant à l'actuel DG qui pourtant fait un excellent travail?», s'interroge la première dame du PT qui rappelle que le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a donné des instructions pour garantir toutes les facilités au groupe Saïdal.

La SG du PT a favorablement réagi à la décision du ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, qui a déclaré récemment à partir de la wilaya de Tizi-Ouzou qu'il ne comptait pas renouveler le contrat de la firme française Suez en indiquant que cette décision «a au moins le mérite de nous

renseigner sur une chose : que cette firme n'a rien réalisé durant les 5 années qu'elle a passées dans notre pays»; et à propos de la décision du même ministre de créer une école pour la formation des cadres du secteur, Louisa Hanoune a commenté cette décision avec un brin d'ironie en lâchant : «Cela signifie tout simplement que cette firme (Suez) n'a pas apporté de savoir-faire comme elle le prétend». Louisa Hanoune a également évoqué la gestion du port et de l'aéroport d'Alger et demandé le départ de Dubai Port World (DPW) chargée de la gestion du port d'Alger. Louisa Hanoune a d'autre part dénoncé les «pressions» de parties étrangères, notamment américaines, qui ont remis en cause les nouvelles dispositions de la LFC 2009 tout en réitérant à cette occasion son «soutien total» à cette loi qui consacre selon elle «la souveraineté nationale». Par ailleurs, Louisa Hanoune appelle le gouvernement à équiper les assemblées communales de parcs d'intervention pour faire face aux catastrophes naturelles «de sorte à limiter l'ampleur des dégâts», dit-elle.

Y. D.

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

# Djaaboub reconnaît la défaillance du système de contrôle

*Le premier responsable du secteur du Commerce a révélé que «ses services avaient présenté un programme ayant été soumis au Conseil des ministres et au Gouvernement pour la mise à niveau des marchés existants et la création de marchés hebdomadaires, de gros et de proximité répondant aux conditions des marchés modernes».*

PAR SADEK BELHOCINE

La question des prix des produits alimentaires, notamment agricoles, qui ont flambé sans aucune logique économique, si ce n'est les spéculateurs qui ont imposé leur loi, a été l'une des préoccupations majeures des députés. La raison, du moins selon le ministre du Commerce, tient au fait que «la commercialisation de 65 % des fruits et légumes échappe au contrôle». Le problème cerné depuis longtemps sera, du moins de l'avis du ministre, solutionné dans peu de temps. La solution proposée est la mise à niveau et le développement des marchés en Algérie.

Le premier responsable du secteur du Commerce a révélé dans ce cadre que «ses services avaient présenté un programme qui a été soumis au conseil des ministres et au gouvernement pour la mise à niveau des marchés existants et la création de marchés



El Hachemi Djaaboub, ministre du commerce.

hebdomadaires, de gros et de proximité répondant aux conditions des marchés modernes». Selon lui, «ces nouvelles infrastructures permettront de contrôler la qualité des produits proposés à la vente ainsi que le niveau de l'offre et de la demande pour maîtriser la stabilité des prix». Un fait qui laisse perplexe. «Une enveloppe de 8 milliards DA destinée à l'amélioration et à la création d'espaces commerciaux et à leur répartition sur le territoire national a été dégagee», a affirmé le ministre qui a déploré le retard enregistré dans la réalisation de marchés en Algérie. Un retard inexplicable, qui a fait le jeu des spéculateurs qui agissent sur les prix à leur guise. Une autre catégorie de produit tout aussi sensible

versé dans une grande spéculation est le ciment. Pour le ministre du Commerce, «le cas du ciment est particulier». Il estime que «le problème sera définitivement réglé avec la réception des cimenteries qui sont en cours de réalisation et l'arrivée de la quantité importée par l'Algérie (1 million de tonnes) entre les 20 et 22 octobre».

En attendant de concrétiser ces actions pour réguler le marché du ciment, Djaaboub rappelle que son département a pris des «des mesures pour la stabilisation du prix du ciment» notamment, la définition des marges de bénéficiaires à 40 DA pour la vente en gros et 60 DA pour la vente au détail sur les sacs de 50 kg. Autre catégorie de marchandise, la friperie, qui s'est

développé sans contrôle, celui-là, sanitaire et qui a fait l'objet d'une question à El Hachemi Djaaboub. Dans ce cadre, il a rappelé l'arrêté ministériel qui exige que ces vêtements soient traités avant leur utilisation pour la préservation de la santé du citoyen, révélant que la valeur des fripes importées s'est élevée à 10 millions de dollars en 2007 et à 13 millions de dollars en 2008. Il indique que «ce commerce n'est pas propre à l'Algérie, tous les pays le pratiquent», notant que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) considère ce phénomène comme étant «commercial». Selon les estimations fournies par Djaaboub, «le nombre des commerçants algériens de friperie dépasse 3.700 dont 240 commerçants de gros et 2.500 au détail». L'Italie à hauteur de 54%, l'Allemagne (9%) et les pays arabes (1%), sont les principaux pays d'origine des articles de friperie.

Le ministre du Commerce, a par ailleurs, en marge de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) confirmé l'interdiction de l'exportation de produits alimentaires subventionnés par l'Etat, notamment les pâtes ou le couscous exportés par certains opérateurs privés, arguant que «ces produits alimentaires, de blé tendre et dur, sont subventionnés par l'Etat qui les achète à 4.000 DA le quintal et les cède aux minoteries à 2.000 DA le quintal afin que le citoyen puisse acheter la farine et la semoule à des prix raisonnables», soulignant que «les opérateurs privés qui désirent exporter ces produits devaient importer la matière première par leurs propres fonds». S. B.

LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## Entre sensibilisation et mesures coercitives

Le ministre des Transports, Amar Tou, a avoué, jeudi à l'APN, répondant à la question d'un député que le durcissement des sanctions contenues dans la loi sur l'organisation de la circulation routière, doit être accompagné d'un «travail de sensibilisation» auprès du citoyen sur le fléau des accidents de la circulation causant, annuellement, de grandes pertes humaines et matérielles. Dans ce cadre, il a estimé nécessaire «de conjuguer les efforts de toutes les parties : Gendarmerie nationale, Sûreté nationale, école, mosquée et université afin de réduire les effets de ce

phénomène», révélant que le ministère tiendra, jeudi prochain, une réunion avec les parties concernées pour convenir du travail de sensibilisation à tenir en matière de prévention. Par ailleurs, et pour aplanir les difficultés passées rencontrées par les hadjis des wilayas de Jijel, Béjaïa, Chlef et Tébessa, qui étaient contraints de se déplacer vers les aéroports de Annaba, Constantine ou Alger pour se rendre en Arabie saoudite, le ministre des Transports annonce que les aéroports de ces chefs-lieux de wilayas seront utilisés pour la première fois pour le transport des hadjis vers

les Lieux Saints de l'Islam à l'occasion de la prochaine saison de pèlerinage. Une décision qui, sans doute, réjouira le futur hadji originaire de ces wilayas en partance pour les Lieux Saints de l'Islam. Pour rester dans le transport aérien, Amar Tou annonce également que la flotte de la compagnie nationale Air Algérie a été renforcée par l'acquisition de 11 nouveaux avions. Il s'agit, a-t-il précisé, de 4 avions à 70 sièges et 7 avions à 150 sièges. Selon le ministre, la situation financière d'Air Algérie s'améliore. Après avoir mis en exergue le fait que la compagnie a réalisé des bénéfices durant

l'année 2008 après avoir enregistré un déficit les trois années précédentes, Amar Tou annonce que les aides de l'Etat, estimées à 2,5 milliards de dinars, dans le cadre du service public, seront versées à partir de cette année. Ces aides, dont le paiement a été retardé, sont estimées à 12 milliards de dinars. des ressources humaines de la compagnie, Amar Tou indique qu'Air Algérie se rapproche actuellement de la stabilité, soulignant le prolongement de l'âge de la retraite des pilotes de 60 ans à 65 ans sur la base d'un contrôle médical annuel. S. B.

VIOLENCE DANS LES STADES

## Un projet de loi en phase de préparation

Un projet de loi pour lutter contre la violence dans les stades est en phase de préparation, a annoncé jeudi dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar, précisant qu'«un groupe de travail planche sur ce projet dont le contenu sera divulgué au moment opportun». Selon le ministre «la prévention reste le meilleur moyen de lutte contre cette violence» relevant que le phénomène de la violence dans les stades «n'est pas propre à l'Algérie». Il rassure que le gouvernement est en train de «régler progressivement ce problème», soulignant que la responsabilité d'éradiquer ce phénomène est collective et n'incombe pas à un seul secteur. «Lutter contre la violence est l'affaire de tous, la famille, les clubs sportifs, les comités de supporters, l'école, les élus locaux et le ministère», a-t-il indiqué.

Répondant par ailleurs aux questions des députés de l'APN lors la séance plénière qui a porté sur le renforcement de la formation, l'amélioration du niveau du football en Algérie et la création d'infrastructures sportives, le ministre a annoncé que son secteur a élaboré une nouvelle politique sportive qui a été présentée dernièrement au gouvernement. Cette nouvelle politique de son secteur visant à promouvoir le sport «se résume en dix points», a-t-il souligné inscrivait son objectif de «relever le niveau du sport algérien qui a connu un grand recul durant les dernières années en remédiant aux problèmes auxquels il continue de faire face». Abordant la situation dans laquelle se présente le football en Algérie, le ministre a rappelé que «le travail reste encore long et rude pour atteindre les objectifs escomptés dans ce domaine malgré les résultats positifs réalisés par l'équipe nationale de football», soulignant que l'«on ne peut dis-

socier la problématique du football des autres disciplines». Cependant, a noté Hachemi Djiar «le dossier du football est un dossier spécial» qui sera prochainement débattu en Conseil de gouvernement avant d'être soumis au conseil des ministres en octobre, soulignant que «de nouvelles primes ont été instaurées dans le cadre de la loi de finances complémentaire au profit de l'équipe nationale de football».

Il en est de même pour les équipes nationales des autres disciplines sportives, a-t-il tenu à faire remarquer.

Le ministre a également appelé à la promotion du sport associatif soulignant que des efforts sont actuellement déployés en faveur de ce type de sport. Concernant la politique nationale du sport, il dira qu'elle est le fruit, d'une large concertation à tous les niveaux depuis 2008. S. B.

## TRANSPORT ESTUDIANTIN

**Tou prévoit 27 entreprises**

Dans le cadre de la promotion du réseau national du transport urbain, le secteur des transports sera consolidé, prochainement, par l'arrivée de 27 nouvelles entreprises de transport urbain de wilaya. Cet ambitieux projet pouvant engendrer des milliers d'emplois permanents et temporaires et de même, probablement, faciliter la pénible tâche du déplacement quotidien pour le citoyen.

Cette annonce a été faite par le ministre des transports Amar Tou lors d'une visite effectuée, jeudi, au complexe industriel de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI).

Ces entreprises, dont ni les délais de réalisation ni l'identité n'ont été révélés par le communiqué publié par le ministère, seront destinées à améliorer le transport commun et aussi à assurer en partie le transport universitaire. C'est dans ce souci que Tou s'est enquis, au cours de cette visite dans les ateliers de la SNVI, de l'état d'avancement de la fabrication de la commande de son secteur en matière d'autobus.

Ces nouvelles entreprises de transport urbain de wilaya suscitent, selon l'évaluation faite par le premier responsable du secteur, la fabrication de pas moins de 600 autobus. Cette tâche est confiée à la SNVI.

Le ministre n'omet pas de préciser sur ce point précis que «l'ensemble du programme s'inscrit dans la politique du secteur des Transports qui vise à intégrer les entreprises algériennes dans la fabrication des équipements et privilégie ainsi le développement de l'outil national de production».

Tou a, par ailleurs, confirmé la commande de 210 autres autobus au profit de 7 entreprises nouvellement créées. Cela s'ajoute au programme de 300 unités qui sont en cours de livraison à l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa).

Cette entreprise, faut-il le rappeler, va dorénavant s'impliquer dans le transport universitaire en application d'une convention signée entre le ministère des Transport et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le projet est d'après ses initiateurs bénéfique sur plus d'un plan, puisqu'il permettra de créer plus de 1.500 nouveaux emplois dans le cadre de la fabrication de ces 600 autobus, alors que 4.500 autres postes de travail seront générés grâce à la mise en place de ces entreprises de transport urbain.

Peut-être que cette démarche sera aussi en mesure d'atténuer la grogne des transporteurs, aussi bien privés que publics, menaçant à maintes reprises de paralyser le secteur.

M. A.

## OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

**La tutelle face à ses lacunes**

*La déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, fin août dernier concernant l'organisation des heures de travail à l'université, n'a fait que compliquer la situation.*

PAR SADEK BELHOCINE

Les 1.164.137 étudiants, dont 1.063 280 en graduation, 55.014 en formation doctorale et 45.843 en formation continue, vont, à partir de demain, rejoindre les bancs de l'université pour entamer une nouvelle année universitaire qui sera plus longue et plus marquée que celles des années précédentes. Un véritable casse-tête aussi pour les responsables des centres et universités répartis à travers l'ensemble du pays qui auront à gérer les effets induits par le changement du week-end. Et c'est n'est pas là le moindre des soucis des ces responsables qui auront à proposer des solutions tirées par les cheveux.

La déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, fin août dernier concernant l'organisation des heures de travail à l'université, n'a fait que compliquer la situation. «Le vendredi reste le jour de repos officiel, le samedi est un jour de repos», a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec les recteurs des universités organisée à Alger.

A en croire le ministre, il y aura deux jours de repos pour l'université à charge pour tous les gestionnaires universitaires «de revoir leur planning pour bien gérer cette situation et récupérer les cours don-



Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ph : Amine CH / Midi Libre

nés jeudi dans l'ancien système». Il y aura certainement, comme constaté d'ailleurs au début du nouveau week-end dans les autres secteurs d'activité, un cafouillage certain qui sera plus ou moins long à l'entame de l'année, temps nécessaire pour s'adapter à ce changement.

A cela, outre les problèmes récurrents auxquels fait face l'université : hébergement, déficit en places pédagogiques et corps enseignant, il faut ajouter le règlement de la sempiternelle question des problèmes socio-professionnels des enseignants qui n'a pas encore abouti.

Un retard qui risque de perturber les cours durant cette année et qui risque de s'amplifier avec l'annonce de recrutement de professeurs étrangers pour l'université algérienne avec des avantages sans commune mesure avec leurs collègues nationaux.

Une discrimination qui sera certainement mal perçue par les enseignants

locaux. Il semble que la réforme de l'enseignement avance à grands pas, caractérisée par l'ouverture de nouvelles écoles, entre autres l'Ecole supérieure de journalisme, l'Ecole supérieure de management et l'Ecole supérieure de technologie, alors que d'autres écoles supérieures connaîtront un changement de statut à l'image de l'Ecole nationale supérieure de commerce (désormais ex-INC), l'Ecole nationale supérieure des sciences financières et commerciales (ex-ESC) et l'Ecole nationale supérieure de la statistique et de l'économie appliquée (ex-INPS), pour préparer, dit-on «l'élite de demain». Et les plus heureux de tous, pour une fois, ce seront les étudiants qui percevront une bourse majorée de 50%.

Une revalorisation qui est loin de répondre à leurs besoins. Mais une consolation tout de même qui sera appréciée à sa juste valeur.

S. B.

## POUR L'ACCÈS AUX ÉCOLES PRÉPARATOIRES DES MEILLEURS BACHELIERS

**Une sélection minutieuse de rigneur**

PAR MINA ADEL

Sans précédent, la rentrée universitaire 2009-2010 coïncide avec l'ouverture de trois écoles supérieures préparatoires spécialisées tous dans les domaines technologique et scientifique dans chacune des wilayas d'Alger, d'Annaba et de Tlemcen. Ces trois établissements sont destinés exclusivement aux meilleurs lauréats d'entre les nouveaux bacheliers.

Toutefois, l'accès à ces écoles est conditionné par les notes décrochées à l'examen du baccalauréat et par la réussite au concours d'entrée à ces établissements. Ces trois écoles «sont entièrement dédiées aux domaines technologiques, sciences exactes et autres travaux d'applications diverses», a indiqué la présidente de la conférence des universités du centre, Mme Kesri Rafika, également rectrice de l'université de Boumerdes. La conférence des universités du centre encadre 13 universités, 10 instituts nationaux et 4 écoles nationales.



Ph : Amine CH / Midi Libre

La capacité de réception de ces écoles est cependant «limitée», ne dépassant pas «les 200 étudiants, pour chaque établissement», c'est ce qu'a encore indiqué Mme Kesri.

Le but recherché à travers l'installation de ces écoles venant consolider le nombre d'universités et d'instituts déjà existants, c'est d'aboutir à «la mise en place d'une élite estudiantine caractérisée par une

formation d'excellence susceptible de répondre aux besoins nationaux en matière des nouvelles technologies et autres sciences dites de pointe»

Aussi, dans le but de diversifier les opportunités et donner davantage de qualité à l'enseignement supérieur, la directrice de la conférence des universités du centre a annoncé «l'ouverture d'une inscrip-

tion nationale au profit des nouveaux bacheliers au niveau de l'université de Bab Ezzouar (Alger) dans certaines spécialités de pointe réputées comme étant l'apanage de cet établissement à l'échelle nationale, à l'exemple de la chimie, la physique et l'informatique».

Elle a estimé également que l'instauration de ces écoles supérieures préparatoires spécialisées «est le moyen le plus adéquat et équitable adopté à ce jour dans l'objectif du développement de l'enseignement supérieur».

Concernant le déroulement des études, la même source a précisé que les étudiants suivront leurs cours dans un tronçon commun intensif de 2 années, pour accéder après à une spécialité suite à un concours de passage en 3e année.

La qualité de l'enseignement sera assurée par des enseignants spécialisés dans les domaines des sciences et technologies dépêchés dans ce cadre.

M.A.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER 2009

# Les voitures Peugeot très prisées

*La 207 est considérée comme le leader des ventes en Algérie tandis que la 308 cc luxueuse et sécurisée, est le leader historique du segment M1 et la 308 premium pack 1,6 THP, un joyau de l'automobile.*

PAR AMAR AOUIMER

Le directeur général de Peugeot Algérie, Marc Bergereti, en place à Alger depuis 2007, a annoncé, hier au cours d'une conférence de presse, que ce sont surtout les familles et les transporteurs en commun inter-wilayas qui sont ciblés comme clients potentiels de Peugeot, notamment, pour la Peugeot 308 familiale.

«Le marché algérien est prioritaire dans le Maghreb et l'Algérie occupe une place importante et centrale pour le déploiement de Peugeot à l'international. Notre objectif essentiel et notre présence ici consistent à développer la gamme des produits attendus par notre clientèle», a notamment déclaré ce responsable de la griffe au Lion de la marque française.

Le point fort de Peugeot réside dans la fiabilité et la robustesse de la 308, véhicule à la croisée des chemins, doté d'équipements très technologiques, alors que la 206 +, héritière de la saga 206 est également très prisée.

Pas moins de 100.000 unités sont prévues pour la commercialisation en 2010, d'où un véritable succès en Algérie et en Europe.

S'agissant de la 207, esthétique et dynamique, elle est considérée comme



Les voitures Peugeot ont la cote élevée en Algérie

le leader des ventes en Algérie tandis que la 308 cc luxueuse et sécurisée est le leader historique du segment M1 et la 308 premium pack 1,6 THP, un joyau de l'automobile.

Peugeot Algérie a connu une hausse de parts de marché se traduisant par une croissance de 1,13% avec un volume de vente s'élevant à plus de 16.800 véhicules dans un marché algérien en léger retrait.

Concernant les véhicules utilitaires, il existe cinq véhicules multiples versions rallongées avec sept places destinés notamment aux familles et transports en commun entre les wilayas. «Les transports collectifs entre les wilayas peuvent

être notre clientèle privilégiée» a ajouté le conférencier qui a, par ailleurs, fait part de l'amélioration de l'assistance de Peugeot qui a montré sa solidité lors des compétitions sportives du «Mans» et du «Petit Mans».

Bergereti n'est pas, en effet, déçu par la suppression des crédits à la consommation, ni par l'interdiction de débarquement des navires de véhicules au port d'Alger en affirmant qu'il respecte les mesures prises par les pouvoirs publics de délocaliser le débarquement des navires dans le port de la capitale en les transférant à ceux de Mostaganem et de Jijel.

A. A.

## La TIIDA en version diesel disponible

Le vice-président de Nissan Algérie, Sefiane Hasnaoui, a exposé lors d'une conférence de presse organisée mercredi en fin d'après-midi, les dernières nouveautés de la marque automobile japonaise Nissan.

Nissan Algérie, représentant exclusif du constructeur nippon, lance l'un de ses modèles phares, la TIIDA en version diesel à partir du mois de septembre 2009 en motorisation 1,5 L DCI 106 chevaux, sur les modèles Hatchback (5 portes) et Sedan (4 portes).

«Ce n'est pas pour rien que la TIIDA est l'un de nos véhicules phares : elle allie précision, espace et fonctionnalité ; une combinaison qui procure à son propriétaire une sensation de confort digne d'un véhicule de luxe, ainsi qu'un plaisir de conduite incomparable. C'est pour démocratiser tout cela que nous la délivrons aussi en version diesel», a affirmé Sefiane Hasnaoui vice-président de Nissan Algérie.

Celui-ci ajoute que «son design aérodynamique garantit une portance avant

ainsi qu'une stabilité accrue aux vitesses maximales. L'élégance de sa peinture à effet miroir rehausse et accentue les courbes de la TIIDA. De puissants phares et phares antibrouillard halogènes sont incorporés au pare-choc, et la carrosserie a été dotée d'une structure de caisse à zone afin d'absorber la force de collision».

Hesnaoui poursuit : «Avec son intérieur original, la TIIDA offre un habitacle grandiose d'un confort abso-

lu grâce à des sièges remarquablement souples en uréthane à faible répulsion et un toit ouvrant, la fonctionnalité de la cabine a été accrue grâce à la qualité de la finition, l'ajout d'une multitude de boîtes et autres pochettes de rangement, et une très riche palette d'équipements, tels que la direction assistée, les airbags, l'ABS, l'EBD, le pack électrique, la climatisation ainsi qu'une radio CD».

Par ailleurs, le conférencier a indiqué qu'un test drive

est offert à tous les clients sur tout le territoire national à travers les agents agréés de Nissan.

Avec une fluidité des services et une continuité dans l'approvisionnement du marché national, non seulement en véhicules Nissan, mais également en fournitures régulières et fréquentes en matière de pièces de rechange, les clients pourront tirer satisfaction de cette marque du pays du Soleil Levant.

A. A.

LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES JAPONAIS FONT UNE PERCÉE SUR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

## Sony veut faire fructifier la distribution de sa gamme Haute Définition

Le groupe industriel et multimédia Nissan de Hasanoui et la firme nipponne Sony envisagent de commercialiser des produits de haute technologie de la marque Sony en Algérie, notamment en ce qui concerne la télévision Haute Définition et la panoplie d'appareils photos numériques et caméscopes.

Le showroom de Dély Ibrahim, dont le groupe Nissan a eu l'idée de faire visiter, possède un service après-vente et un atelier de maintenance dont la mission essentielle consiste à accueillir la clientèle et prendre en

charge toutes les opérations inhérentes à la réparation des produits électroniques.

La fiabilité des systèmes de maintenance et l'expérience des agents techniques, - la devise de Nissan consistant à perfectionner les compétences et les capacités de ses techniciens et ingénieurs-, sont deux éléments importants du département réparation de Sony.

Aussi, le souci de cette entreprise réside dans l'approvisionnement consistant en pièces de rechange et surtout la satisfaction du client qui redevient roi.

A. A.

CONNEXION ÉLECTRIQUE ALGÉRO-MAROCAINE

## La ligne 400kV mise sous tension

Le groupe Sonelgaz en coopération avec l'ONE (Office national de l'électricité du Maroc) ont lancé le mardi 29 septembre 2009, la mise sous tension de l'interconnexion électrique en technique 400kV entre l'Algérie et le Maroc.

Cette nouvelle interconnexion, rendant possible le transport de grandes quantités d'énergies dans les deux pays, selon le communiqué de Sonelgaz, permettra "de faciliter les échanges électriques en renforçant davantage la sécurité du système électrique et en sécurisant l'approvisionnement en énergie des deux pays".

Sonelgaz a indiqué que "les interconnexions électriques entre l'Algérie et le Maroc constituent un dispositif très puissant pour pallier les dysfonctionnements électriques et prévenir tous les risques ou menaces de déficits énergétiques. Elles permettent en outre de gérer avec plus d'efficacité les risques liés à l'exploitation des parcs de production et des réseaux de transport de l'électricité et assurent ainsi une meilleure sécurité au réseau Maghrébin".

Les interconnexions Algérie Maroc en 400kV entrent dans le cadre d'un projet régional plus étendu entre les pays du Maghreb dans le but est d'amener les sociétés d'électricité maghrébines à se secourir mutuellement. Elles constituent, selon Sonelgaz, un préalable essentiel à l'émergence d'un marché régional de l'électricité.

Par ailleurs, selon le groupe, ces interconnexions permettront la mise en œuvre effective de deux contrats signés l'année dernière entre Sonelgaz et l'ONE. Le premier établissant les termes et conditions techniques et commerciales qui régiront les relations entre les deux sociétés en matière de transit de l'énergie électrique entre les réseaux algérien et espagnol via le réseau marocain, alors que le second définit les conditions contractuelles d'échanges mutuels de l'énergie électrique entre Sonelgaz et l'ONE. Ces échanges peuvent, précise Sonelgaz, "être programmées ou décidées dans l'objectif de se secourir mutuellement en cas d'aléas dans l'un des deux réseaux et à la demande de l'une ou de l'autre des parties".

Le projet 400kv fait partie des grands scénarios que Sonelgaz a mis en place pour valoriser le potentiel énergétique national et favoriser l'organisation des échanges électriques et gaziers dans la région. Sonelgaz précise que la dorsale 400kV ne s'arrêtera pas uniquement au niveau maghrébin, mais concerne aussi les interconnexions autour du bassin méditerranéen.

R.E-H

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES  
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture recrute pour les besoins de ses services pour l'année 2009/2010, dans les grades ci-après :

Grades	Postes vacants	Mode de recrutement	Conditions de recrutement
<b>Corps Communs</b>			
Ingénieur d'État en informatique	01	Concours sur épreuves	Ingénieur en informatique option système informatique
Administrateur	01	Concours sur épreuves	Licence de l'enseignement supérieur dans les spécialités suivantes : Sciences juridiques et administratives Sciences économiques Sciences financières Sciences commerciales Sciences de gestion Sciences politique et relations internationales Sociologie : sauf la spécialité Sociologie éducative Psychologie : spécialité Organisation et travail Sciences de l'information et de la communication : sauf les spécialités Presse écrite et Audiovisuel Sciences islamiques : spécialité Charia et droit
* Comptable administratif principal	01	Concours sur épreuves	DEA comptabilité et fiscalité DEA comptabilité DEA comptabilité et gestion financière des entreprises DEA comptabilité et gestion TS en gestion des stocks TS en comptabilité et gestion Certificat d'économie et de droit (CED)
Agent d'administration principal	01	Concours sur épreuves	Baccalauréat d'enseignement secondaire
* Comptable administratif	01	Concours sur épreuves	Technicien en comptabilité Certificat de maîtrise des techniques comptables (CMTC)

## Constitution du dossier :

- Demande manuscrite pour la participation au concours
- 02 photos
- Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité
- Photocopie légalisée du diplôme, la qualification, et le niveau scolaire et/ou de formation
- Extrait du casier judiciaire (fiche n° 03)
- Copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.

\* Pour les grades de comptable administratif et comptable administratif principal, il faut joindre un certificat de scolarité et un certificat administratif

justifiant la durée de la formation.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'adresse suivante :  
L'institut national supérieur de pêche et d'aquaculture sis : 03 Rue ALN (ex-d'Angkor) Alger/Port - Alger

Tel : 021/71-08-30 Fax : 021/71-08-45  
Dans un délai de vingt jours (20) jours après la parution de cet avis.

\* **Tout dossier incomplet ou reçu après les délais prévus ne sera pas pris en considération.**

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 552

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS  
CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHÉS  
N° 05/09

En application des dispositions de l'article 43 du code des marchés publics n° 02-250 du 24 juillet 2002 modifié et complété, la Conservation des forêts de la wilaya de Gharadaïa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 04/2009 du 10/08/2009, portant "Acquisition matériel en plastique dans le cadre de l'opération réalisation d'une pépinière hors sol à zelfana", inscrite sur le programme PSDRS 2006 ; Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les résultats sont portés dans le tableau suivant :

N° de l'offre	Entreprise retenue	Note offre technique /60	Offre financière /40	Note Globale /100	Montant de l'offre	Délai de réalisation (Mois)
02	EURL NOVOFORM	57,50	40,00	97,50	15.445.572,48	04

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Gharadaïa, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution de cet avis dans la presse nationale.

Le Conservateur

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 562

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAÏRA D'EL MARSA  
COMMUNE DE MOUSSADEK

AVIS DE CONSULTATION  
RESTREINTE NATIONALE

Conformément au décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire communale de MOUSSADEK informe l'ensemble des entreprises qu'un avis de consultation restreinte nationale est lancé pour la réalisation des projets suivant :

- 1- Aménagement urbain cité Baroudi Houcine Moussadek centre
- 2- Réalisation de l'éclairage public au centre de Moussadek

Les entreprises intéressées par cet avis de consultation restreinte nationale peuvent se rapprocher de l'APC (service de l'équipement et des marchés publics). Pour retirer les devis quantitatifs et les cahiers des charges contre le paiement de la somme de **2.000,00 DA**

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Photocopie légalisée du registre du commerce (nouveau)
- Extrait de rôles
- Les pièces fiscales et parafiscales
- Attestation de mise à jour (CNAS - CASNOS)
- Certificat de qualification et de classification
- Liste de matériel
- Casier judiciaire n° 03
- Une lettre de soumission
- Une déclaration à souscrire
- Cahier des charges

Le dernier délai pour le dépôt des soumissions est fixé à 10 jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres 180 jours à compter de la date de dépôt des dossiers.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 632

## République algérienne démocratique et populaire

Wilaya : d'Adrar  
Daïra : d'AOUGROUT  
Commune : de Metarfa

Avis d'appel d'offres national  
ouvert n° : 03/C.M/2009

L'Assemblée populaire communale de Metarfa lance un appel d'offres national ouvert pour - **RÉALISATION D'UNE SALLE DE SOINS AVEC 02 LOGEMENT À CHAANBA - OULED MAHMOUD - COMMUNE METARFA**

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service financier de la commune de Metarfa contre paiement de 1.600 DA

Les offres seront présentées sous double enveloppe scellée distincte comme suit :

## OFFRE TECHNIQUE ET OFFRE FINANCIÈRE

Pli contenant l'offre technique doit contenir les pièces et mises à jour :

- 3- Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et rempli
- 2- Le registre du commerce
- 3- Le statut du co-contractant pour les sociétés
- 4- La carte d'immatriculation fiscale
- 5- Certificat de qualification et de classification professionnelles en travaux bâtiment catégorie un (1) et plus
- 6- Extrait de rôles valide
- 7- Casier judiciaire du soumissionnaire
- 8- Attestation d'activités, montant du chiffre d'affaires de l'entreprise ou bilans fiscaux visés par les services des impôts les deux (02) dernières années.
- 9- Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH
- 10- Liste des moyens matériels joindre (carte d'assurances et carte grise)
- 11- Liste des moyens humains accompagnés par les C-V diplôme et déclaration CNAS
- 12- Le cahier de charges, daté, paraphé, signé et cacheté par le commissionnaire

13- Délai d'exécution + planning des différentes phases d'exécution des travaux

14- Liste des projets réalisés

15- Caution de soumission supérieure ou égale un pour (≥ 1%) du montant proposé (original)

16- Le récépissé de la remise du cahier des charges

**Pli contenant l'offre financière doit contenir :**

- 1- Cahier de la prescription spéciale (CPS) signé et paraphé
- 2- Modèle de soumission dûment signé et rempli
- 3- Bordereau des prix unitaires
- 4- Devis quantitatif et estimatif, signé et cacheté

L'ensemble de deux enveloppes doit être mis dans un pli extérieur anonyme portant la mention suivante :

**\*Soumission à ne pas ouvrir\***

Avis d'appel d'offres national restreint n° 03/C.M/2009

Les offres doivent être adressées à M. le président de l'APC de Metarfa.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de publication du présent avis dans Bomop et les journaux quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis est fixée le jour de la clôture de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'APC de Metarfa

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de date d'ouverture des plis.

Le président d'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 764



CITE OUMAKHLOUF DE BACHDJARAH

## Des travaux qui clochardisent les lieux

Les résidents de la cité Oumakhlouf de Bachdjara, qui pensaient que les travaux décidés dans leur cité allaient mettre fin aux problèmes d'infiltration dans leurs appartements, la réparation des minuteriers, le remplacement des placards ayant faits leurs

temps, ont vite déchanté en comprenant que le chantier mis en place allait, bien au contraire aggraver leurs maux et leur faire vivre un véritable cauchemar qui allait même mettre à mal leurs maigres acquis puisque les espaces verts dont la cité s'enorgueillait ont été rasés...

PAR SORAYA HAKIM

La cité appelé plus communément cité Egeco a bénéficié dernièrement d'une enveloppe, initialement destinée aux travaux de réhabilitation de la cité, à l'instar de l'étanchéité, les minuteriers dans les cages d'escaliers, les placards plus que rongés par trente années d'existence, les portes d'entrée des immeubles... bref la liste reste encore longue. Pour preuve, un entrepreneur, locataire lui-même dans ladite cité, et ambitionnant de prendre ledit marché est venu s'enquérir de l'état des appartements ayant souffert des infiltrations, a même pris des photos à l'intérieur de ces appartements afin de pouvoir, avait-il avancé, de solliciter l'attribution du marché en assurant les locataires que tous les manques et défaillances déplorés seront pris en charge. Les locataires des derniers étages avaient poussé un soupir de soulagement au mois de juin quand ils virent s'installer le campement des ouvriers censés mettre fin aux problèmes déplorés. Les riverains s'étaient même dits que l'état était véritablement la période propice pour entamer les travaux d'étanchéité, puisque ces derniers ne seraient pas surpris et retardés par les pluies automnales. Mais les citoyens ont vite déchanté en constatant que le matériel entreposé ne correspondait nullement au type de travaux attendus. Du ciment pour confectionner du béton, du parpaing et du pseudo fer forgé à deux sous étaient les matériaux entreposés utilisés pour le prétendu «embellissement des bordures et le bitumage des



Des espaces verts vandalisés.

trottoirs». A cela, rien de mal si ce n'est que ces travaux sont très mal fagotés, les jointures entre deux parpaings se faisant à l'emporte-pièce avec des «paquets» de ciment plaqués que l'on peut en outre démolir d'un simple coup de pied. Les trottoirs ont été défoncés au marteau-piqueur alors que ces derniers venaient juste d'être refaits... mais il est bon de faire travailler une main d'œuvre en proie au chômage destructeur, sauf que tous les travaux sont faits en dépit du bon sens. Les ouvriers abordent un endroit avant de le délaissier pour passer à un autre endroit de la cité, ceci en laissant des barres de fer dépasser, présentant ainsi un risque certain pour les enfants inconscients du danger, notamment le spectre du tétanos ; le fer rouillant rapidement sous l'effet de l'humidité. Les ouvriers procèdent, en parallèle de

tous ces travaux, menés en dépit du bon sens, au bitumage des parkings en travaillant... de nuit. Les nuisances sonores sont le cadet de leurs soucis. Les anciennes bordures arrachées sont jetées pêle mèle et donnent une allure de «douar» clochardisé à une cité qui auparavant pouvait se vanter de l'existence de ravissants petits espaces verts avant le passage de ce tsunami ravageur. Le béton a réussi malheureusement à prendre le pas sur la verdure, qui entourait les immeubles, et les locataires doivent dorénavant faire bon ménage avec une poussière asphyxiant. Les locataires qui pensaient, naïvement, que les travaux seraient à leur bénéfice n'ont au final pas eu leur mot à dire et ils sont contraints de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

S. H.

MUSÉE D'ALGÉRIE-POSTE

## La mémoire détruite !

PAR YAMINA DOUNAB

Le show-room d'Algérie-Poste n'existe plus ! C'est l'amar constat fait par les riverains et les visiteurs qui venaient se ressourcer en ces lieux exposant la mémoire de la Poste. La destruction du show-room a été ordonnée pour l'érection de nouveaux bureaux sur le site de Birtouta qui regroupait les services de la messagerie rapide, le centre de tri national et international, le service informatique : très important pour Algérie-Poste, entreprise qui a tout misé sur l'informatisation de ses services. Ce magnifique site, s'étalant sur des centaines d'hectares, l'ex-directrice

d'Algérie-Poste Ghania Houadria avait pensé à la réalisation de ce musée au sein duquel faisaient bon ménage appareils archaïques et désuets pour l'affranchissement, la première tenue du facteur algérien... cela en parallèle des tout récents acquis d'Algérie-Poste. Pourquoi avoir décidé la destruction de ce petit joyau alors que le site de Birtouta possède une infinité d'hectares qui restent inexploités à ce jour ? La question reste posée... n'y avait-il pas d'autre solution plus sage et réfléchie que la destruction «criminelle» de ce musée, mémoire du postier algérien et qui exposait toute l'histoire de la Poste algérienne de sa création à

l'époque actuelle. Les personnes, qui ont eu l'heur de visiter ce show-room, se déclarent, toutes, ulcérées et scandalisées par cette décision, selon elles "rien ne justifiait ce massacre, le site pouvant accueillir encore des centaines de nouveaux bureaux sans passer par la destruction de ce musée", qui a nécessité un investissement conséquent et aurait dû survivre à toutes les générations à venir et continuer à tenir son rôle d'informer.

Ce show-room, disparu à présent et remplacé par des bureaux sans âme, était en plus un véritable chef-d'œuvre architectural avec son sol en granito rosé et ses espaces idéalement conçus.

Y. D.

TRANSPORT PRIVÉ URBAIN

## Dépassements dangereux



Amine Ch. Midi Libre

Certains transporteurs privés, avides de gain, n'hésitent pas à mettre la vie des usagers en danger, et ce dans l'espoir de gonfler leur cagnotte, à la fin d'une journée de tous les risques, de quelques centaines de dinars. Après être restés de longues minutes au niveau des terminus pour faire le plein, et là le terme «plein» n'est nullement galvaudé, et prend ici tout son sens, car il faut que le bus, avant de démarrer, ne présente plus aucun espace où pouvoir caser ne serait-ce qu'un orteil. Après cela commence la folle course lors de laquelle le drame n'est jamais loin. Mais le pic est atteint à la vue de l'arrivée, dans leur sillage, d'un bus concurrent, là débute un slalom infernal entre les files de voitures dans l'espoir d'arriver aux prochains arrêts avant l'«ennemi», ce dernier tentant de le dépasser et arriver ainsi le premier à l'arrêt suivant et pouvoir y ramasser les quelques usagers qui s'y trouvent. Les udagers sont quantifiés en termes de dinars à gagner et dès qu'ils embarquent dans l'un ou l'autre des bus rivaux, ils se retrouvent, à leur tour, bringuabalés par une course au cours de laquelle la mort est frôlée à chaque minute.

Y. D.

BIRTOUTA

## Réhabilitation du réseau routier

La commune de Birtouta envisage de procéder, très prochainement, à une réhabilitation générale de son réseau routier, sans oublier notamment le revêtement de l'ensemble des trottoirs, actuellement dans un état déplorable. En effet, c'est tous les quartiers de la commune de Birtouta qui seront concernés par ces travaux très attendus et qui ne manqueront pas de réjouir les habitants et même les passagers contraints d'emprunter le réseau routier. Il faut préciser que l'état de la voirie a constitué, pendant longtemps, la pomme de discorde entre autorités communales et administrés, ces derniers souffrant de cette situation, notamment en saison pluvieuse, et ont à maintes reprises interpellé la tutelle locale pour une solution à cette réclamé leur situation déplorable. Désormais, et avec ce projet les résidents de Birtouta auront encore à patienter quelques temps, en attendant la mise en place et réalisation des travaux.

Y. B.

## Sur le vif



Fouzi B. Midi Libre

Après les dernières intempéries.



## CHLEF

### Portes ouvertes sur la CNAC

Dans le cadre de ses missions, particulièrement celles en relation avec les institutions financières, la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Chlef a organisé, à l'intention des chômeurs âgés de 35 à 50 ans, des portes ouvertes pendant trois jours (27, 28 et 29 du mois de septembre). Il faut noter que la CNAC créée en 1994 avait pour but d'assurer l'employé et l'employeur contre un risque économique aux incidences sociales. A cet effet, elle est chargée de tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrat et le contentieux du recouvrement des cotisations destinées au financement des prestations de l'assurance chômage. Selon le directeur de la CNAC de Chlef, depuis le début de l'année en cours à ce jour, plus de 1.000 dossiers de demande de création d'entreprises ont été réceptionnés par ses services. Toutefois, sur ce millier de postulants, seule la moitié a pu accéder au crédit bancaire suivant les critères établis par les banques. Il s'agit en fait des modalités de remboursement des prêts. Cependant, si les banques participent au financement du projet à hauteur de 70%, il faut savoir que les 30% restants proviennent des fonds propres du bénéficiaire, sachant que le montant total de l'investissement peut atteindre 5 millions de dinars. Notons que le promoteur éligible bénéficiera de plusieurs avantages accordés par la CNAC, tels que la bonification des taux d'intérêt pour les prêts bancaires, la réduction des droits de douanes, l'exonération fiscale et parafiscale, le bénéfice d'un prêt rémunéré (sans intérêt) de la part de la CNAC. Toutefois, la CNAC dispose d'un fonds de garantie qui accompagne les banques au cas où le projet du promoteur est déclaré en faillite.

B. O.

## MILIANA

### 3.600 trousseaux scolaires distribués



Pour la daïra de Khemis Miliana 9 8 8 3 parents d'élèves recevront la prime de scolarité et 3600 trousseaux seront distribués à

travers les établissements scolaires. En plus, le transport rural renforcé par l'acquisition de 15 bus, sur tout pour les zones éloignées. On signale aussi, l'ouverture de 10 nouvelles cantines pouvant recevoir 150 rationnaires chacune.

## REPAS DE LA MÉNAGÈRE

### Pâtes, lentilles ou haricots !!

Brusquement, tous les bouchers ont suivi le mot d'ordre pour afficher leurs prix : le mouton à 980 DA et le bœuf à 1000 DA. Les abats, très demandés sont devenus aussi chers, il faudra faire ainsi la commande plusieurs jours à l'avance pour espérer recevoir quelques kilos. Alors, les pères de familles aux bourses modestes se contenteront d'un plat de macaronis, de lentilles ou de haricots.

C. E. M.

## ZEMMOURI EL BAHRI (BOUMERDES), SECTEUR DE LA PÊCHE

# CENTRE DE FORMATION SPÉCIALISÉ

*Ce centre vient s'ajouter aux 14 centres de formation professionnelle dont dispose la wilaya. «L'ouverture de ce centre contribuera bien évidemment au renforcement des métiers de la pêche pour lesquels Boumerdès est considérée comme importante, notamment, dans la production aquacole en raison de son littoral qui s'étend sur une superficie de plus de 80 km».*

PAR TAHAR OUNAS

Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya de Boumerdès s'est renforcé, cette rentrée, avec l'ouverture d'une nouvelle structure de formation spécialisée dans les métiers de la pêche. Ce centre, implanté à Zemmouri El Bahri, une localité côtière à l'est de chef-lieu de wilaya, vient de s'ajouter aux 14 centres de formation professionnelle dont dispose la wilaya. «L'ouverture de ce centre contribuera bien évidemment au renforcement des métiers de la pêche pour lesquels Boumerdès est considérée comme importante, notamment, dans la production aquacole en raison de son littoral qui



Port de Zemmouri El Bahri.

Ph/D. R.

s'étend sur une superficie de plus de 80 km», nous-a-t-on indiqué. Le lancement de cette spécialité permettra aux jeunes de la wilaya de découvrir mieux les secrets de la pêche et de cerner bien ce domaine. Et pour cela, des cours spécialisés seront dispensés par des spécialistes en la matière. A Cap Djenet, une localité dans l'est de la wilaya, et qui compte à elle seule plus de 8 km de côte, l'on déplore l'état lamentable dans laquelle se trouve le port. Selon un pêcheur de la région, ce port ne répond plus aux attentes des

pêcheurs surtout que leur nombre ne cesse de s'augmenter. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux mettent leur espoir dans le projet annoncé par le groupe Cevital, qui consiste en la construction d'un hub portuaire à l'horizon 2015. Faut-il rappeler que la wilaya dispose de trois ports, à savoir celui de Zemmouri, de Dellys et celui de Cap Djenet. En somme, la pêche et le tourisme sont des secteurs susceptibles de donner un coup pour le décollage du développement local à Boumerdès.

T. A.

## TIZI OUZOU, FEUX DE FORÊTS DURANT L'ETE

# 992 hectares ravagés

PAR LILIA SADEK

Durant la période allant de juin à septembre, 992 ha de couvert végétal ont été détruits par les feux. Le bilan de la conservation des forêts fait état de 230 ha de forêts, 328ha de maquis et 233 ha de broussailles. 148 incendies ont été enregistrés pour la période considérée, dont 84 l'ont été durant le mois de juillet, avec 640 ha de parcours par le feu, soit près de 65 % de la superficie globale détruite. Ce fait est expliqué par la chaleur "exceptionnelle", ayant atteint des pics de 48 degrés, vécue durant le mois considéré. "Une grande partie de ces incendies a été constatée durant la tranche horaire allant de midi à 16 h", a indiqué le responsable de la faune et de la flore pour la mise en évidence de la chaleur comme "principale facteur favorisant le départ des feux, surtout au moment de la



journée ou la végétation atteint son seuil maximal de déshydratation".

Selon l'état de répartition de ces incendies par circonscription, il apparaît que la daïra d'Azazga est la plus touchée ( 27 foyers et 180 ha parcourus), suivie de celles d'Azefoun et de Bouzequene avec , respectivement 15 incendies et 152 ha , et 13 incendies ayant détruit 124 ha de couvert végétal.. En dépit de la forte fréquence des incendies enregistrés à travers la wilaya durant cette campagne de lutte contre les incendies, les responsables des

forêts ont estimé que "les dégâts ont été nettement limités, grâce à la réelle prise en charge des incendies et la rapidité des interventions par les services concernés, ainsi que la contribution des populations riveraines aux forêts". Concernant les produits forestiers, les pertes occasionnées au secteur locales sont estimées à près de 180 millions de DA et n'intègrent pas les incidences indirectes et non quantifiables, subies par la faune, la flore, l'érosion du sol, la chasse et le pâturage. Le chargé de la lutte contre les incendies a tenu également à spécifier que cette évaluation des dégâts ne tient pas compte des pertes générées par les incendies de récoltes, ayant ravagé plus de 200 ha d'arboriculture, avec une prédominance des oliviers et des figuiers, ressources fondamentales de l'économie rurale locale.

L. S.



EL TARF, RENTREE UNIVERSITAIRE 2009-2010

## LES FILLES EN FORCE

*524 étudiants nouveaux ont été inscrits pour cette année universitaire dont 325 filles. Au niveau du campus universitaire, le nombre de la gent féminine dépasse de très loin la gent masculine au niveau de toutes les filières enseignées.*

PAR MOURAD SABER

C'est en présence d'un parterre de cadres pédagogiques et de journalistes de la presse écrite et parlée que le docteur Derradji Salah, directeur du campus universitaire a procédé à l'ouverture solennelle de l'année universitaire 2009-2010. Une collation a clôturé les festivités où plusieurs enseignants et cadres se sont retrouvés après presque deux mois de vacances bien méritées. La première nouveauté à inscrire durant l'année scolaire précédente est l'ouverture de deux nouvelles filières au niveau campus à savoir l'anglais et le français. Les établissements scolaires et universitaires au niveau de cette wilaya souffrent le calvaire afin de pouvoir pourvoir les postes d'emploi dans ces deux disciplines. Il en est de même pour l'espagnol étant donné la création d'une filière langue au niveau du cycle secondaire. Pour rappel, faute d'enseignants dans les lycées dans cette discipline "espagnol", les élèves inscrits dans la filière des langues étrangères n'ont pas subi les



Deux nouvelles filières sont inscrites au niveau du campus.

épreuves écrites du baccalauréat. Il est à signaler que 524 étudiants nouveaux ont été inscrits pour cette année universitaire dont 325 filles. Au niveau du campus universitaire, le nombre de la gent féminine dépasse de très loin la gent masculine au niveau de toutes les filières enseignées. Le nombre des nouveaux étudiants risque dans les prochaines journées de connaître une légère hausse étant donné que les transferts d'autres universités ne sont pas encore clôturées. Pour cette année, le centre universitaire assurera la formation en post master d'écologiste. Aussi, les perspectives d'avenir sont alléchantes au niveau du centre puisque l'on prévoit la réalisation de deux salles de projection de soixante places chacune, des laboratoires de langue ainsi qu'un gigantesque audi-

torium. Par ailleurs, l'enseignement pédagogique pour le besoin des différentes filières nécessite le recrutement de cinquante et un enseignants ainsi qu'une cinquantaine de fonctionnaires pour les besoins administratifs. Enfin, une enveloppe financière de cent soixante-dix millions de dinars a été injectée au centre afin de procéder aux aménagements du centre mère. Le directeur du centre compte cette année dissiper tous les problèmes vécus par les étudiants au cours de l'année écoulée où il y a eu beaucoup d'arrêts de cours. Dans une courte allocution, le directeur a tenu à féliciter les enseignants ainsi que les étudiants pour avoir concrétisé des résultats appréciables en dépit du peu de moyens et le manque d'infrastructures adéquates.

M. S.

BOUHADJAR, ÉDUCATION

## Un CEM en préfabriqué dans un piteux état

PAR SABER MOURAD

La wilaya d'El-Tarf compte de nombreuses écoles en préfabriqué, dont un collège d'enseignement moyen au chef-lieu de la daïra de Bouhadjar, une ancienne école de l'ère coloniale qui se trouve dans un état lamentable. Des seize sections pédagogiques, quatre fonctionnent en classes roulantes. Un véritable calvaire non seulement pour l'équipe pédagogique mais aussi pour l'équipe administrative qui ne sait plus où se donner de la tête. De l'avis de plusieurs partenaires, cet état de pourrissement est l'œuvre de l'ancien DE muté actuellement dans la wilaya de Mostaganem. Plusieurs rapports lui ont été envoyés mais aucune suite n'a été donnée. Tel est la résultante d'un laxisme déconcertant. D'ailleurs, la wilaya a été classée dans une confortable place d'avant-dernière place, soit 47e. Les équipes pédagogiques



et administratives de cet établissement, situé entre le chef-lieu de wilaya de Souk Ahras et El-Tarf, lancent un appel pressant pour que les autorités locales remédient à cette situation qui n'en profite pas à nos

jeunes potaches qui ont besoin de toutes les commodités pour poursuivre une scolarité normale. Il semblerait que quinze écoles dans la même situation ont été fermées récemment.

S. M.

## Célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole à Guelma...

L'ITMA du chef-lieu de wilaya a abrité, jeudi matin, un important regroupement du monde agricole dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation. Les autorités locales conduites par le wali ont visité longuement les stands relevant des secteurs public et privé, mettant en relief le matériel agricole mis en place par les pouvoirs publics afin de redynamiser ce secteur stratégique.

Le nombre public a eu l'opportunité de découvrir les productions agricoles de plusieurs filières à savoir les fruits et légumes, les céréales, l'apiculture, l'aviculture, les cultures industrielles les cultures vivrières, etc. Lors d'une sympathique collation, les responsables de la direction des services agricoles ont tenu à honorer une dizaine de producteurs qui se sont illustrés par des rendements appréciables. Ces derniers ont reçu des diplômes et médailles des mains des autorités locales qui ont tenu à les féliciter, tout en les exhortant à persévérer dans cette voie. Il est utile de rappeler que la campagne moissons-battages 2009 a été fructueuse au niveau de la wilaya de Guelma puisqu'il a été enregistré une production globale de 1.310.000 quintaux de céréales dont 850.930 qx de blé dur, 254.986 qx de blé tendre, 200, 200 qx d'orge et 3.884 qx d'avoine. Les fermes pilotes Richi et Boumaza implantées dans la commune de Belkheir et les EAC et EAI des localités de Oued-Zénati, Tamlouka et Ain-Makhlouf sont à l'honneur avec un rendement de 60 qx de céréales à l'hectare sachant que la moyenne se situe entre 30 à 35 qx. A vocation agricole, la wilaya de Guelma qui dispose d'une SAU, superficie agricole utile de 187.338 hectares dont plus de 12.500 irrigués, a enregistré cette année une production de 936.000 qx de fourrages, 900.900 qx de tomate industrielle, 36.300 qx de légumes secs, 981.000 qx de maraîchage dont 405.000 qx de pommes de terre. Concernant la production animale, la production laitière a atteint 31 millions de litres de lait, celle des oeufs 43 millions d'unités, les viandes blanches 20.000 qx, les viandes rouges 35.000 qx, le miel 815 qx, la laine 4.200 qx. Dans l'amphithéâtre de l'ITMA, des cadres de l'agriculture ont exposé devant une nombreuse assistance des thèmes spécifiques à ce secteur clé et ont mis en relief les enveloppes budgétaires colossales allouées par l'Etat aux fellahs, producteurs et assimilés qui bénéficient de divers programmes, prêts et mesures incitatives.

H. B.

## ...Et Skikda

Les meilleurs producteurs céréaliers de la wilaya de Skikda pour la saison 2008/2009 ont été primés par le wali de Skikda hier à El Harrouch lors d'une cérémonie organisée en marge de la célébration de la Journée nationale de la vulgarisation agricole. Il s'agit de Boudjemaa Habib de la commune de Mezdej Edchich, Benia Rabah de la commune de Sidi Mezghiche et de Harbi Baya de la commune d'El Harrouch. Ces trois agriculteurs ont été sélectionnés comme étant les meilleurs producteurs de céréales de multiplication de l'année et participeront, à ce titre, au concours national à l'instar d'ailleurs des trois meilleurs producteurs de céréales de consommation, Kaabeche Sebti de la commune de Sidi Mezghiche, Rehail Abdelaziz de la commune de Ain Bouziane et Bousaa Cherif de la commune de Sidi Mezghiche qui ont été également primés lors de la même cérémonie.

Cette 16e édition de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, organisée sous le thème "Performances de la production céréalière, nous pouvons mieux faire", a coïncidé avec le démarrage officielle de la campagne agricole pour la saison 2009/2010. Enfin, il y a lieu de rappeler que la production céréalière au niveau de la wilaya de Skikda réputée surtout pour être une région où la céréaliculture de multiplication est assez développée, a atteint en 2008/2009, plus de 571.300 quintaux.

M. S.

EN ÉCHANGE D'UNE VIDÉO SUR SHALIT

# Des Palestiniennes sortent de prison

Un groupe de Palestiniennes est sorti de prison, vendredi, en échange d'une vidéo récente du soldat israélien Gilad Shalit, détenu à Ghaza depuis 2006, première étape d'un long processus qui pourrait conduire, éventuellement, à la libération du jeune otage. Les 19 femmes, qui purgeaient des peines légères dans une prison de Netanya, doivent officiellement retrouver la liberté après que les autorités israéliennes auront soigneusement visionné la vidéo de Gilad Shalit.

Le chef d'état-major israélien, Gaby Ashkenazi, a reçu la vidéo qui sera ensuite remise à la famille Shalit.

Les Israéliens veulent vérifier que la vidéo dure au moins une minute, qu'elle a été filmée récemment et que Shalit y est clairement identifié. Dix-huit des prisonnières ont été conduites de la prison de Netanya, au nord de Tel-Aviv, au centre de détention d'Ofer, près de Ramallah (Cisjordanie), où elles seront libérées. La dernière doit être transférée dans la journée dans la bande de Gaza, d'où elle est originaire. Quatre d'entre elles appartiennent au mouvement islamiste Hamas, cinq au Fatah (le parti du président Mahmoud Abbas), trois au Jihad islamique et une au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Sept n'ont aucune affiliation. Une autre détenue palestinienne sera libérée probablement la semaine prochaine.

Les familles des prisonnières, qui attendent, ont laissé éclater leur joie: «*Je suis très heureux et je veux remercier tous ceux qui contribuent à la libération de ma mère*», a déclaré à l'AFP Mansour Hamdan, 21 ans et originaire de Naplouse. Il porte sur son T-shirt le portrait de sa mère sexagénaire emprisonnée depuis sept ans pour complicité dans un attentat suicide. De l'autre côté, le soldat Gilad Shalit, 23 ans, détenu depuis plus de trois ans par des groupes armés palestiniens à Gaza, est devenu un symbole et un test de l'engagement de l'Etat hébreu envers ses soldats tombés en captivité.

Sa détention continue de susciter une énorme émotion populaire et une intense



Palestinienne détenue à la prison de Netanya (Tel-Aviv).

couverture médiatique en Israël, où une campagne de soutien est très active. Son visage est partout affiché.

La décision du gouvernement israélien de remettre en liberté 20 prisonnières palestiniennes en échange d'une vidéo prouvant que le jeune homme est en vie constitue une percée depuis son enlèvement.

C'est la première fois qu'Israël et le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, parviennent à un accord tangible dans cette affaire, grâce à la médiation de l'Allemagne et de l'Égypte. Le président israélien Shimon Peres a estimé cette semaine qu'un signe de vie du soldat Shalit «*serait un pas important vers sa libération*».

Toutefois, cet accord limité n'augure rien d'une libération prochaine du soldat israélien, le Hamas exigeant en échange la libération de plusieurs centaines de détenus palestiniens. Un total de 7.200 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, dont 60 femmes -y compris

celles relâchées vendredi-, 320 ont moins de 18 ans, selon l'administration pénitentiaire. Depuis le début de sa détention, le soldat a pu faire parvenir en Israël d'autres messages authentifiant qu'il était vivant, en juin 2007, en février 2008, puis en avril et en juin de cette même année. Aucun de ces témoignages n'avait été filmé jusqu'à ce jour.

Gilad Shalit, qui a aussi la nationalité française, a été enlevé le 25 juin 2006 lors d'une opération menée par un commando palestinien dans le sud d'Israël, à la lisière de la bande de Gaza.

Des activistes armés avaient pénétré de l'autre côté de la frontière par un tunnel, parvenant à surprendre l'équipage assoupi d'un char en faction dont faisait partie le soldat Shalit. Deux des soldats avaient été tués, un troisième grièvement blessé. L'attaque a été revendiquée par trois groupes armés palestiniens, dont les brigades Ezzedine Al-Qassam, la branche armée du Hamas.

AFP

## NUCLÉAIRE IRANIEN

# Le chef de l'AIEA attendu à partir d'aujourd'hui à Téhéran

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed El Baradei, est attendu à Téhéran «*en début de semaine*» iranienne, qui commence samedi, a indiqué vendredi à l'AFP une source de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA).

«*M. El Baradei viendra à Téhéran en début de semaine pour des discussions avec Ali Akbar Salehi*», le chef de l'OIEA, a expliqué cette source contactée par téléphone.

Le directeur général El Baradei a été invité jeudi par les autorités iraniennes qui ont par ailleurs accepté lors des discussions de Genève une visite «*d'ici deux semaines*» des inspecteurs de l'AIEA sur leur second site d'enrichissement de l'uranium près de Qom (centre).

Les Occidentaux soupçonnent la République islamique de vouloir se doter de la bombe atomique à travers son programme nucléaire civil, ce que dément Téhéran formellement. Depuis six ans, l'AIEA n'a pas pu formellement établir la nature du programme iranien.

Les doutes occidentaux ont été attisés par la révélation, le 25 septembre, de l'existence du site de Qom, qui n'a été déclaré à l'AIEA que quelques jours auparavant.

Mohamed El Baradei a estimé que ce retard avait mis l'Iran «*du mauvais côté de la loi*».

La rencontre de Genève entre représentants iraniens et le groupe 5+1 (les membres permanents du Conseil de sécurité + l'Allemagne) a toutefois permis de relancer le dialogue interrompu depuis

plus d'un an et d'obtenir des avancées notables.

Outre une visite de Qom, les délégations se sont mises d'accord pour que l'Iran livre une partie de son uranium enrichi à moins de 5% à un pays tiers pour obtenir en contrepartie de l'uranium enrichi à 19,75% qui pourra être utilisé pour son réacteur de recherche à Téhéran, totalement sous le contrôle de l'AIEA.

Les experts iraniens, de l'AIEA et des pays intéressés, notamment la France et la Russie, doivent se retrouver le 18 octobre à Vienne pour discuter des modalités de la mise en oeuvre de cet accord.

Décidés à «*intensifier*» leur dialogue, les «*Six*» et l'Iran devraient se retrouver avant la fin du mois d'octobre, a indiqué le diplomate en chef de l'Union européenne, Javier Solana.

## RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE LISBONNE

### Les Irlandais décident de son sort

Trois millions d'électeurs irlandais décidaient, vendredi, du sort du traité de Lisbonne, sous le regard attentif de l'UE qui espère cette fois-ci un «oui», pronostiqué par les sondages, après un premier rejet du texte en 2008 qui a paralysé l'Union. Les bureaux de vote ont ouvert à 07H00 locales (06H00 GMT) et fermeront à 22H00 (21H00 GMT) pour ce scrutin dont dépend le sort du traité.

Les derniers sondages confèrent au «oui» 48% à 68%, contre 17% à 33% pour le «non». Les partisans du traité ont cependant mis en garde contre un «excès de confiance». Lors d'un premier référendum le 12 juin 2008, les Irlandais avaient dit «non» à 53,4%, empêchant l'entrée en vigueur d'un traité jugé essentiel par l'UE pour assurer son bon fonctionnement à 27 pays.

Face à cette paralysie, Dublin avait accepté de faire revoter la population moyennant des assurances de l'UE qu'elle ne toucherait pas aux «spécificités celtiques»: l'interdiction de l'avortement, la neutralité militaire et un faible taux d'imposition.

De plus, si le traité est adopté, l'Irlande continuera à disposer de «son» commissaire européen.

Le texte doit être approuvé par l'ensemble des 27 pour entrer en vigueur. Seule l'Irlande est tenue, de par sa Constitution, de se prononcer par référendum. 24 autres capitales européennes ont déjà ratifié le traité.

## PIRATERIE AU LARGE DE LA SOMALIE

### Un thonier espagnol capturé

Des pirates somaliens ont capturé vendredi un navire de pêche espagnol au large des côtes de la Somalie, où les actes de piraterie sont devenus très fréquents, ont indiqué des sources concordantes. «Le bateau a été capturé ce matin.

Nous ignorons à quel endroit précisément», a annoncé à la presse, le responsable de la branche kenyane d'un programme d'assistance aux marins, Andrew Mwangura.

Pour sa part, le capitaine d'un autre navire de pêche espagnole dans la zone a indiqué que l'«Alakrana a été intercepté dans les eaux de l'Océan Indien, à mi-chemin entre la Somalie et les Seychelles».

Son capitaine a lancé une alerte par radio: «*attaque de pirates*». Il a juste eu le temps de donner sa position.

Puis tous les équipements électroniques du navire ont été éteints», a détaillé cette source, interrogée en mer par téléphone depuis Nairobi.

L'Alakrana est un thonier d'environ cent mètres de long, avec une quarantaine de membres d'équipage à son bord, de nationalité espagnole, thaïlandaise et de plusieurs pays africains, a précisé la même source. Les actes de piraterie se sont multipliés au cours du premier trimestre de l'année 2009 par rapport à la même période de l'année précédente, en dépit de patrouilles maritimes internationales qui tentent de sécuriser la zone, selon le Bureau maritime international (BMI).

MCA

**ZEDDEK  
DÉBOUTÉ,  
AMROUS  
PRÉSIDENT**

Page 12

# MIDI

Sport

FIFA

**LES ALGÉRIENS  
"DÉCOUVRENT"  
LE TROPHÉE DE LA  
COUPE DU MONDE**

Page 12

**VOLLEY-BALL/17<sup>ES</sup> CHAMPIONNATS DES NATIONS,  
SENIORS MESSIEURS : L'EN EN DEMI-FINALE**

**POUR UNE SURPRISE,**

**CE FUT UNE VRAIE SURPRISE !**

*L'équipe nationale de volley-ball, seniors messieurs, s'est qualifié pour les demi-finales dans le groupe «B» comptant pour la 17e édition des championnats d'Afrique des nations.*

*Pour rappel, ces championnats se tiennent au Maroc dans la ville de Tétouan.*

**Lire page 13**



**NAHD - WAT**

**SEULE LA VICTOIRE !**

*Quatre défaites consécutives, c'est le bilan du Nasria. Cet après midi, les Sang et Or affronteront, chez eux, à Zioui, les Tlemcénéens et un scénario autre que la victoire les plongerait dans le brouillard.*

**Lire page 12**



## FOOT-BALL

NAHD - WAT

## SEULE LA VICTOIRE !

Quatre défaites consécutives, c'est le bilan du Nasria. Cet après midi, les Sang et Or affronteront, chez eux, à Zioui, les Tlemcénéens et un scénario autre que la victoire les plongerait dans le brouillard.

PAR MEHDI YAMANI

En effet, aujourd'hui à 16h, le NAHD recevra le WAT. Un match qui s'annonce des plus difficile pour les Algérois qui ne veulent plus de cette étiquette de lanterne rouge. Un troisième rendez-vous pour Biskri qu'il se doit de gagner. Car, il faut dire que depuis son arrivée à la tête du club, il n'a enregistré que des défaites. Deux matches, deux défaites. Un début infructueux que devra rectifier l'entraîneur s'il ne veut pas voir son équipe sombrer. Pour éviter une autre mauvaise surprise, Biskri a passé au peigne fin tous les compartiments. Tout au long de la semaine dernière, le physique et le technico-tactique étaient au menu. Il y a eu même un match amical pour voir ce qui cloche. Car, le Nasria propose un jeu académique, mais, devant les buts, les camarades



NAHD - WAT : le match à ne pas rater pour les nasris !

de Boussefiane n'arrivent pas à marquer. Pour le rendez-vous de ce week-end, le NAHD ne pourra pas compter sur les services de Sedkaoui et Boussefiane qui sont tous deux suspendus pour cumul de cartons.

Pour ce qui est du WAT, 6ème au classement général, les poulaains de Bouali sont décidés à grignoter des points qui leurs permettront d'avancer et ne pas se faire dépasser par les formations du haut du tableau. En tentant de profiter de la fragilité des Sang et Or, les Zianides veulent réaliser un bon coup à Hussein Dey, comme ils ont pu le faire, il y a quelques temps, à Bologhine. Bouali va certainement profiter de ce point

pour mettre sur pied un onze qui relèvera le défi. D'ailleurs, en le questionnant sur ce point, il dira : «Le match contre le NAHD est difficile, c'est clair. Cela dit, on n'est pas venu à Alger pour repartir chez nous bredouilles. Mon équipe va se battre pour tenter d'accrocher les Nahdistes. On fera ce qu'il faut pour un bon résultat.» Donc, les masques sont tombés. Les deux équipes prétendent à la victoire, mais un seul aura le dernier mot. Le NAHD ou le WAT ? En tous les cas, les Algérois savent bien qu'un échec est synonyme de noyade. Alors que le WAT jouera sans pression.

M. Y.

GANA :

## «Nous sommes condamnés à gagner»

Si on revenait sur la défaite du NAHD face au CAB...

La défaite laisse toujours un même goût amer, ça démoralise, mais il ne faut pas baisser les bras. Je préfère enregistrer un lourd échec en début de saison pour qu'il me pousse à redoubler d'efforts, que de recevoir cette raclée en phase retour, où les points seront très chers.



Croyez-vous que le NAHD est capable de redresser la barre contre le WAT ?

Oui, tout à fait ! Je suis persuadé que le groupe va se racheter devant le WAT. On va se surpasser sur le terrain. Quitte à secouer la pelouse de Zioui juste pour rendre le sourire à nos fans.

Histoire de se racheter auprès de votre public, n'est-ce pas ?

Absolument ! On a donné le tournis à nos fans. On va faire en sorte de se racheter et leur offrir un beau cadeau. Espérons seulement qu'ils seront avec nous le jour du match.

Le WAT est venu à Alger pour faire un bon résultat...

Il ne faut pas se focaliser sur ce que veut le WAT. Il faut qu'on sache ce qu'on veut, nous. Je pense que tout le groupe est déterminé à renouer avec la victoire. On ne va pas faire de calcul, on va juste entrer sur le terrain et mettre tout en œuvre pour marquer, c'est ce qui compte.

M. Y.

MCA

## Zeddek débouté, Amrous président

Devant un parterre de journalistes, les deux avocats du Doyen, en l'occurrence, Tabet et Amar Youcef ont annoncé que c'est Amrous qui a eu gain de cause et non Zeddek.

En effet, comme tout le monde le sait, mercredi dernier, le verdict est tombé concernant celui qui présidera le MCA. Zeddek, qui avait saisi la justice pour éjecter Amrous, a vu sa requête éboulée. C'est le président actuel du Doyen qui garde les rênes. Pour faire la lumière sur cette affaire, les deux avocats ont relaté lors de la conférence de presse, tenue jeudi dernier à la villa de Chéraga, tous les tenants et aboutissants de l'histoire. En fait, tout a commencé quand le huissier de justice est allé à la villa pour faire son constat et demandé à Amrous de faire la passation de consignes. L'huissier a été renvoyé par le boss. Zeddek a saisi la justice le 12 août afin que cette dernière ordonne à Amrous de céder sa place, mais le verdict tombera en faveur de ce dernier. Zeddek procède à la cassation en mettant en valeur un récépissé délivré par le DRAG lui donnant l'autorisation de présider le MCA. Ce document s'avèrera plus tard sans effet. Puisque il a été considéré comme non valable aux yeux de la loi. La preuve, la requête de Zeddek a été déboutée, et on lui fait même savoir qu'il ne remplit pas le profil pour la présidence. Un coup dur pour l'opposition qui n'a pas su où mettre la tête. Par ailleurs, les deux avocats ont déclaré aussi que la direction du Doyen a saisi elle aussi la justice pour annuler l'AGEX qui avait donné son ok pour Zeddek. C'est dans la chambre administrative de la cour d'Alger que le verdict tombera le 15 octobre prochain. Les deux maîtres insisteront aussi sur des affaires qui pourraient mettre Zeddek dans l'embarras. Ce qui est certain, c'est que si ce qui s'est dit s'avère vrai, Zeddek est passible de peine. En somme, Amrous est le président du Doyen, et l'opposition vient de perdre la bataille. On verra si c'est l'ère d'Amrous qui durera où c'est l'opposition qui parviendra un jour à gagner.

M. Y.

## VOLLEY-BALL

17<sup>ES</sup> CHAMPIONNATS DES NATIONS SENIORS MESSIEURS : L'EN EN DEMI-FINALE

## Pour une surprise, ce fut une vraie surprise !

L'équipe nationale de volley-ball, seniors messieurs, s'est qualifiée pour les demi-finales dans le groupe «B» comptant pour la 17<sup>e</sup> édition des championnats d'Afrique des nations. Pour rappel, ces championnats se tiennent au Maroc dans la ville de Tétouan.

PAR SHIRAZ BENOMAR

L'équipe algérienne a réussi à battre la Tunisie : vice-champion d'Afrique, en réalisant le score de 25 à 2, créant ainsi la surprise. Ce match était décisif pour les Verts face à la Tunisie qui tentait, de son côté, de confirmer son statut de vice-champion d'Afrique.



Le six national dans le dernier carré avec panache.

Les Verts ont parfaitement mené le match en l'expédiant en trois sets, ce qui représente en soi un véritable exploit, mais il faut dire que le match le plus dur reste à venir. En effet les deux premiers de chaque groupe se retrouveront en demi-finales prévues aujourd'hui alors que la finale se

déroulera demain. L'Algérie sera opposée en demi-finales au Cameroun.

Notons bien que L'Algérie a remporté deux matches (Gabon et Botswana-3-0) et perdu contre l'Egypte championne en titre en 2005 et 2007 sur le score de (1-3). Le champion d'Afrique repré-

sentera le continent en Coupe des Confédérations prévue en novembre prochain au Japon

Cette édition aura donc ainsi un double enjeu puisque le vainqueur ira au Japon pour y représenter le continent africain dans une compétition qui regroupera les cinq champions continentaux. En outre, le champion d'Afrique participera, pour la 1<sup>ère</sup> fois, aux éliminatoires de la Ligue mondiale qui se tient annuellement entre fin mai et début juillet. Pour l'année 2010, le processus de qualification a déjà débuté. L'Egypte en tant que champion d'Afrique en 2007 représentera l'Afrique. La Ligue mondiale rassemble douze équipes et est dotée d'une enveloppe de 16 millions de dollars répartis entre tous les participants en fonction de leur classement.

S. B.

13<sup>E</sup> ÉDITION CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (SENIORS-DAMES) EN ALGÉRIE

## Coup d'envoi aujourd'hui à Blida

L'Algérie accueillera, dès aujourd'hui, la 13<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de volley-ball des seniors dames, qui débutera à Blida, à la salle omnisports Hocine-Chalane. Cette manifestation durera sept jours puisqu'elle prendra fin le 9 octobre courant.

Le Championnat d'Afrique des nations verra la participation de 7 nations : l'Algérie pays organisateur, le Botswana, le Sénégal, la Tunisie, le Maroc, le Kenya, le Cameroun, et la République Démocratique du Congo, le Soudan s'est désisté en dernière minute. Le sélectionneur national justifie son optimisme par une bonne préparation, avec à la clef, des matches de préparation avec des équipes de haut niveau en Italie et en France ainsi que la présence au sein de la sélection des joueuses assez expérimentées. Le tournoi se jouera en mini-championnat après la défection de plusieurs sélections à l'image du champion en titre, le Kenya.

S. B.



## El-Hachemi Djar convie à un dîner l'EN féminine de volley-ball

L'équipe nationale féminine de volley-ball a été l'hôte, jeudi soir, d'un dîner offert par El-Hachemi Djar, ministre de la Jeunesse et des Sports, à l'hôtel militaire de Blida. Au cours de cette cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales, les joueuses de l'équipe nationale de volley-ball ont reçu leurs primes dues à leur qualification aux prochains championnats du monde de volley-ball prévu en 2010 au Japon. Intervenant à cette occasion, El-Hachemi Djar a tenu à féliciter les membres ainsi que le staff de l'équipe nationale pour leur parcours réalisé jusque-là avant de donner les grandes lignes du programme national de développement du sport dont l'objectif, a-t-il dit, est de promouvoir la pratique sportive et de mieux préparer les élites sportives pour les grandes compétitions internationales. Le ministre a également mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat pour conduire une politique ambitieuse du sport de haut niveau ainsi que sur la formation, qui demeure, selon lui, la clef de toute réussite et le meilleur moyen pour assurer le rayonnement sportif de l'Algérie au niveau international.

S. B.

## Les Algériens "découvrent" le trophée de la Coupe du monde

Une foule nombreuse et enthousiaste est venue jeudi dernier pour voir de près le trophée de la Coupe du monde de football qui a fait escale à Alger dans le cadre de sa tournée sur le continent africain à moins d'une année du Mondial 2010 en Afrique du Sud.

Dès les premières heures de la matinée, une longue file d'attente s'est constituée à l'entrée du chapiteau dressé spécialement pour l'événement sur le parking de la tour ABC, mitoyenne de l'Hôtel Hilton à Alger.

Des mordus du sport roi, des invités "VIP", mais également des familles accompagnées de leurs enfants attendaient avec impatience leur tour pour se faire photographier aux côtés du joyau le plus précieux du football, un souvenir qu'ils chériront sans doute toute leur vie.

Islam et sa sœur Malla, deux petit enfants, se montrent curieux et piaffent d'impatience de poser auprès du "Saint Graal".

Amina, accompagnée de son fils d'un an, s'est montrée très contente de la présence de la Coupe du monde en Algérie pour la première dans l'histoire du pays. "Je suis venue pour voir de près les précieux joyaux. C'est une occasion unique de prendre une photo avec mon fils aux côtés de ce trophée. Je souhaite aux Verts la qualification au Mondial 2010" a-t-elle indiqué.

Une fois à l'intérieur du chapiteau à la couleur rouge de l'entreprise mondiale des



Un monde fou pour voir la coupe du monde.

boissons gazeuses chargée de l'organisation de cet événement, les passionnés du football défilent un par un, dans une organisation parfaite, pour monter sur l'estrade et se photographier au côté du trophée, pour immortaliser cet événement.

Anissa Tolba, une jeune femme qui attend dans quelques mois un bébé, vient juste de poser avec le précieux objet.

"Je viens de prendre une photo avec le trophée de la Coupe du monde. J'ai mis à

cette occasion le maillot de l'Algérie. J'espère qu'on sera présent au Mondial 2010. Rendez-vous en juin prochain en Afrique du Sud." a-t-elle dit, toute contente.

Juste à côté du chapiteau, les organisateurs de l'événement ont réservé un espace animation où les présents peuvent taper au ballon, écouter la musique et visionner un film 3-D retraçant les meilleurs moments de l'histoire de la Coupe du Monde de la FIFA.

Le trophée de la Coupe du Monde a

entamé le 24 septembre une tournée prévue dans plusieurs villes africaines, sous le patronage de la FIFA, à moins d'une année du début du Mondial 2010, prévu en Afrique du Sud.

Le trophée a rallié Alger mercredi en provenance du Caire et a été exposé jeudi dans la matinée aux personnalités invitées et à la presse, et dans l'après midi au public muni d'un ticket d'accès. La FIFA a décidé d'emmener la célèbre statuette en or massif

à travers 86 pays, dans le cadre d'un voyage long de 225 jours. Pour les passionnés du monde entier, il s'agit d'une occasion unique d'approcher l'authentique Trophée de la Coupe du Monde de la FIFA.

Pour Emmanuel Maradas, le représentant de la FIFA, cette tournée du trophée en Afrique est "destinée à soutenir l'Afrique du Sud, premier pays du continent à accueillir la Coupe du monde du 11 juin au 11 juillet" "Le trophée visite l'Algérie pour la première fois, un pays du football. C'est une excellente occasion pour les Algériens de voir de près le prestigieux trophée.", a-t-il ajouté. De son côté, Dounia Hadjab, journaliste à la télévision algérienne, a estimé que la venue du trophée de la Coupe du monde en Algérie est un "événement historique".

"J'ai eu de la chance d'être présente à l'intérieur de l'avion qui a ramené la Coupe en Algérie. J'ai eu la chance et l'honneur de toucher ce trophée que des grands joueurs à l'instar de Zidane, Maradona et d'autres stars du football mondial ont remporté dans leur carrière."

Après 134.014 kilomètres à travers notamment tous les pays africains, le trophée Fifa-world cup (deux silhouettes humaines soulevant un globe de 36,8 cm de haut pour 6,175 kg d'or et de malachite verte), arrivera en Afrique du Sud, premier pays du continent à accueillir une phase finale de coupe du monde

(APS)

## JEUX D'ÉCHECS

MÉMORIAL "MOHAMED SLAMA" DE MONASTIR (TUNISIE)

## AIMEN RIZOUK REMPORTE LE TOURNOI

PAR MOURAD SALHI

Aimen Rizouk, le grand maître international Algérien a remporté le mémorial de Mohamed Slama de Monastir qui s'est tenue en Tunisie du 23 au 30 septembre. En effet, l'Algérien, malgré la participation de grosses pointures à ce tournoi à l'instar du grand maître international Igor Raushis, membre du top 100 dans les années 90, l'Ukrainien Dimitri Komarov ainsi que les meilleurs joueurs tunisiens, Kamel Njili et Mejdji Kaabi et

l'Égyptien Mohamed Ezat, a pris les commandes dès le début de la compétition et sans relâche, surtout après son excellente victoire arrachée contre l'Ukrainien Dimitri Komarov à la 5<sup>e</sup> ronde. Ainsi, à une ronde de la fin, il se retrouve déjà vainqueur du tournoi avec 7,5 sur 9, alors que Mohamed Haddouche aurait pu réaliser l'exploit, n'était sa seule défaite à la 2<sup>e</sup> ronde contre son camarade Rizouk. Le système utilisé dans cette compétition est le système suisse avec neuf rondes, avec une cadence de 90 minutes plus 30 secondes par coup. Par ailleurs, les deux joueurs algériens ont disputé

au tie-break lors du championnat d'Afrique qui s'est tenu à Tripoli en juillet dernier pour la dernière place qualificative à la coupe du monde. Soulignons que ce tournoi de Monastir entre dans le cadre de la préparation de Rizouk pour l'échéance mondiale du 20 novembre à Khanty Mansisk en Sibérie. Avec 2600 euros comme prix, le Mémorial Mohamed Slama de Monastir devient un tournoi traditionnel au Maghreb. L'organisateur est le club la "Tour Blanche" en collaboration avec la fédération Tunisienne d'échecs.

M. S.

# Tombola du MidiLibre

## Jouez avec les Verts



Des écrans LCD



Des lecteurs DVD



Electroménager



Mobiles

\* Et bien d'autres cadeaux

et gagnez  
**01 VOITURE**

grâce à Nedjma



Condor  
Tartino



### Règlement :

#### ● Article 01 :

Une super tombola à thème est organisée par le quotidien *Midi Libre* du 25 août au 30 septembre 2009

#### ● Article 02 :

Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

#### ● Article 03 :

Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, le tout adressé au *Midi Libre* 26 rue Didouche-Mourad, Alger.

#### ● Article 04 :

Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze

(15) coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

#### ● Article 05 :

Ne peuvent pas participer à cette tombola les employés du *Midi Libre* et leurs familles.

#### ● Article 06 :

Le tirage au sort se fera sous le contrôle de Maître Bounekab huissier de justice.

### Question n°30

Combien de coupes d'Afrique l'international Lounès Gaouaoui a-t-il remportées avec la JSK ?

■ A la demande des lecteurs, le *Midi Libre* prolonge sa tombola, ce qui laissera une seconde chance à ceux qui n'ont pu collecter les 15 coupons-réponses et offrir la possibilité aux participants ayant pris le train en marche de réunir les 15 coupons.

La tombola prendra fin le jeudi 22 octobre 2009.

- Deux
- Trois
- Quatre

COUP D'ENVOI DE LA MANIFESTATION « MAHMOUD DARWICHE, VIE DE POÉSIE »

## Le chant gravé de la poésie, de la calligraphie et de la peinture

Calligraphe et peintre, sans doute l'un de nos artistes contemporains les plus productifs et les plus accomplis, Rachi Koraïchi a inauguré, avant-hier, au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger la manifestation dédiée à la grande voix de la cause palestinienne : Mahmoud Darwiche.

PAR KAHINA HAMMOUDI



Un nombre important de personnalité artistiques et ministériels était au rendez-vous pour le vernissage de l'exposition qui donne le coup d'envoi de la manifestation, tant attendue, initiée par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel en partenariat avec les éditions Barzakh.

Présente lors de la manifestation, Mme Khalida Toumi, ministre de la Culture, s'est dite «contente de la tenue de cette manifestation et fière d'avoir inauguré une si riche exposition dédiée au poète de la résistance: Mahmoud Darwiche.»

Cette exposition comprend pas moins de vingt et une gravures de Koraïchi qui illustrent le combat de darwiche pour une Palestine indépendante et épanouie.

Si la poésie de Darwiche exprime explicitement cette revendication, les gravures de Koraïchi sont ici pour continuer ce combat d'une manière des plus implicites à travers les dessins. Cette exposition montre également la rencontre fraternelle entre l'artiste et le poète et

cet échange culturel et intellectuel qui ne cesse d'augmenter malgré la mort du poète.

D'ailleurs, le peintre a exprimé cet attachement durant son vernissage en disant que «la rencontre avec Mahmoud Darwiche en 1981 en Tunisie fut l'un des plus émouvants et beaux moments de mon existence.»

Koraïchi est né à Aïn-Beïda. Il a fait ses études à l'Ecole nationale des Beaux Arts d'Alger (1967-1971). Muni de ce solide viatique, Koraïchi expose dès 1971 ses œuvres graphiques et calligraphiques à travers le monde. Son nom figure sous toutes les latitudes dans de nombreux musées et galeries : Maghreb, Afrique subsaharienne, Monde arabe, Europe, Etats-Unis, Amérique du Sud, Asie. En 1978, il inaugure à Tunis la longue série des expositions personnelles.

Dans le domaine de l'édition sa bibliographie est abondante. Il illustre, entre autres, un livre de poèmes de Mahmoud Darwiche *Une nation en exil* transcrit en calligraphie par Hassan Massoudy (Madrid,

1983). Et, en 1998, 1999 et 2000 : *L'enfant Jazz* sur un texte de Mohamed Dib, que nous avons présenté dans une exposition en 2001. Son art ne se limite pas à la gravure sur papier. Le voilà sculpteur en 1983, auteur d'une fontaine monumentale en céramique, pour Tunis. En 1993, fidèle au signe dans la sculpture, il découpe et peint l'acier dans une œuvre calligraphique en trois dimensions intitulée *Signe «...acier noir, encre noire, vernis noir...»*. Autre registre de ses activités «plurielles» : il participe à l'exposition inaugurale des collections permanentes de l'IMA, en 1988, par une installation. L'ADEIAO avait acquis le grand Triptyque Comme un semblant d'exorcisme de Koraïchi. Le peintre-graveur en avait fait don, comme de nombreux artistes, au cours d'une importante exposition-vente-Art pour l'Afrique, organisée au profit du FIDA (Fonds International de Développement Agricole). L'œuvre de Rachid Koraïchi puise toute sa force dans la richesse de la lettre. L'usage du signe, Koraïchi, issu d'une famille soufie très reli-

gieuse, le pratique dès son jeune âge. Si son alphabet trouve ses origines dans un registre qui s'étend du monde arabo-berbère à l'Extrême-Orient, il est avant tout invention de l'artiste. Au point que la lettre peut très bien n'avoir aucune autre signification que celle suggérée par sa forme. Mais dire cela, ne fait pas de Koraïchi un artiste abstrait. Si d'un côté il aborde la mystique soufie, cela ne l'éloigne en rien de faits bien concrets. Son travail conjoint avec Darwish en dit long sur ses prises de positions. Parmi ses derniers projets, "Répliques". Koraïchi propose au plasticien Philippe Mouillon d'adapter l'idée de Berge 2000 (Grenoble) à la scène algéroise. Sur les parois du Tunnel des Facultés sont projetées, en jeux d'ombres et lumières, des travaux d'artistes venus des quatre coins du monde. Pour l'artiste qu'il est, c'est un pari gagné. Rendre l'art accessible à tous, faire de lui un événement quotidien, mobiliser les institutions algériennes, c'est peut-être l'une de ses plus grandes contributions à la scène culturelle de son pays.

Enfin, simultanément à l'exposition, un spectacle chorégraphique a été offert par Nacéra Belaza. Ce spectacle fut un réel plaisir à voir avec cette danse contemporaine accompagnée par les textes mythiques de Mahmoud Darwiche.

Au programme de cette manifestation, qui se poursuivra demain, figurent également une lecture poétique, une résidence d'écriture, un concert de musique et, enfin, un colloque autour de la vie bien rude de Mahmoud Darwiche. **K. H.**

PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'ŒUVRE ET LA VIE DE KATEB YASSINE

## Le keblouti au centre des débats

PAR HAMID BAALI

Dans le cadre de la commémoration du 20e anniversaire de son décès, le comité d'organisation, mis en place voilà quelques mois, ne ménage aucun effort pour assurer la réussite du 1er colloque sur l'œuvre et la vie de Kateb Yassine, du 27 au 30 octobre 2009. Cet hommage posthume dédié au monument de la littérature se déroulera à Guelma dans la cinémathèque entièrement rénovée, qui portera son nom et où sont attendus pas moins de 300 invités, universitaires et professeurs nationaux et étrangers.

Ali Abassi, président du comité d'organisation du colloque et néanmoins président de l'association promotion tourisme et activités culturelles, nous apprend la participation d'une quinzaine de conférenciers d'Algérie, France, Maroc, Tunisie, Allemagne et Autriche.



Ainsi, Benamar Médiène directeur de recherches et professeurs des universités, en histoire de l'art à Paris, donnera une communication Kateb Yassine, le poète solaire, Masgal Med Lakhdar professeur de littérature composée en France exposera Kateb Yassine, 20 ans après. Vegas

Lany, professeur de littérature à l'université Paul Valéry à Montpellier, France, évoquera l'œuvre de ce grand disparu.

Nadjiba Regaig, professeur de lettres à l'université de Sousse Tunisie traitera Nedjma dans la trilogie de Kateb Yassine, du mythe à la rébellion. Abdallah Mederki

Allaoui, professeur à l'université de Rabat Maroc présentera Kateb Yassine ou la révolution dans l'écriture romanesque.

D'autre part, Salah Guemriche, un guelmis établi à Paris, fera une communication intitulée «La vie de Kateb Yassine».

De toute évidence, le comité d'organisation du collègue ne cesse d'enregistrer la confirmation de la participation d'éminents professeurs et universitaires d'Alger, Tizi Ouzou, Oran, Constantine, Annaba et divers horizons. Il est programmé une exposition consacrée à l'œuvre et à la vie de ce géant de la littérature qui enfante *Nedjma*, *Mohamed prends ta valise*, *le cadavre encerclé*, etc... Placé sous le haut patronage de la ministre de la Culture et du wali de Guelma, ce colloque international est activement préparé par une dynamique équipe de bénévoles.

**H. B**

AUJOURD'HUI SUR NESS NESSMA

### Fauvel fait son show

Ness Nessma accueillera, aujourd'hui à partir de 20h, le «petit prince du Raï», Fauvel. Fauvel a débuté à l'âge de 12 ans, avec le groupe "Les Étoiles du Raï", en reprenant plusieurs titres de Cheb Mami, Cheb Khaled et Chaba Zahouania. À 19 ans, il sort son premier album «Baïda», dont le succès a été immédiat grâce au tube «Tellement je t'aime», qui le propulse dans les hits parades. En 1998, il participe au concert événement du Raï «1, 2, 3, Soleil» au Palais Omnisport de Bercy aux côtés de Khaled et Rachid Taha. Un an plus tard, il reçoit le prix de la Révélation de l'année lors de la cérémonie des Victoires de la Musique. Fauvel était l'un des invités vedettes de la finale de la Star Academy Maghreb 1 diffusée sur Nessma.

PREMIER TOUR DE MANIVELLE DE «L'INSPECTEUR LOB» À BOUIRA

### Du roman au cinéma, les œuvres de Yasmina Khadra voyagent



Le premier tour de manivelle des scènes extérieures de la nouvelle production filmique de Bachir Draïss «l'inspecteur Lob» a été donné à Bouira. Le réalisateur de "Gourbi palace" est arrivé, mercredi, dans la ville de Bouira, ou il a entamé le tournage des premières prises de vue extérieures de son nouveau film "l'inspecteur Lob" adapté du roman éponyme de Yasmina Khadra, a-t-on appris de la Direction de la culture. Les rôles principaux de ce film sont campés par les acteurs Sid Ali Kouiret, Sid Ahmed Agoumi, Ebbas Salem, Rachid Fares et Abbas Rahmani, selon les informations fournies par la Direction de la culture. **APS**

POUR COMMÉMORER LES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

### Un Focus sur le cinéma algérien à Bobigny

Le Festival « Résonances » propose les 17 et 18 octobre prochains à Bobigny, dans la Seine Saint-Denis, un «Focus sur le cinéma d'Algérie» afin de commémorer les massacres du 17 octobre 1961 et de rendre hommage au défunt militant pour la cause nationale Francis Jeanson, disparu en août dernier. Une dizaine de films algériens ou réalisés par des cinéastes étrangers figurent au programme de cette manifestation qui sera marquée par une «avant-première française» du film d'Ahmed Rachedi «Ben Boulaïd», consacrée l'un des artisans de la Révolution de Novembre 1954. La projection du film coïncidera avec la célébration du 48ème anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. **APS**

2<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

# Alger baie des bulles

L'esplanade Riad El-Feth abritera du 14 au 18 octobre courant la tenue du 2<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger sous le thème : «Alger, baie des bulles». Après la réussite de la première édition, les organisateurs promettent un programme riche en activités culturelles.

PAR KAHINA HAMMOUDI

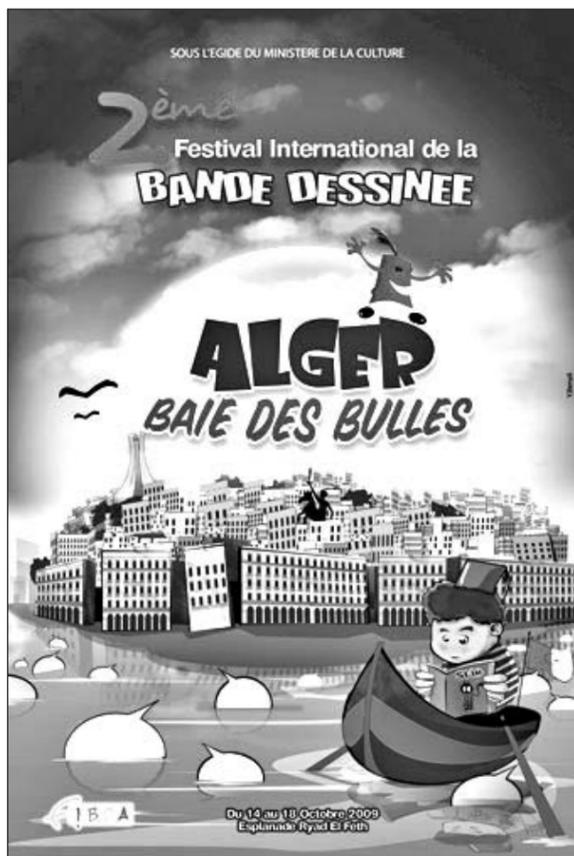
Alliant avec bonheur, le trait, le mot et la couleur, la B.D. raconte et enchante le lecteur. Elle revient, la B.D. pour répandre sur nos esprits fatigués, une constellation de rêves, elle revient pour illuminer notre regard terne de mille couleurs fantastiques.

Elle revient avec ses personnages si attachants et ses bulles si magiques. Elle revient pour donner de l'espoir à l'enfance et lui faire croire que le monde est merveilleux.

Avant d'entamer sa seconde aventure qui aura lieu du 14 au 18 octobre prochain, les organisateurs ont annoncé les lauréats des trois concours "Affiche", "Jeunes talents" et "Scolaire".

Si pour le concours Affiche, le premier prix a été décerné à Benali Youcef, le second prix a été remporté par Benarrioua Abdesslam, tandis que le troisième prix a été remis à Fares Zoubir. Quant au prix d'encouragement, il a été décerné à Abdelaziz Khaled et Ghezaili Nassereddine s'est adjugé la distinction de la mention spéciale du Jury.

Le concours "Jeunes talents" a vu lui aussi des bédésistes prometteurs tels que Aïdaoui Tahar qui a remporté le premier prix, Benabdelhamid Amine qui a obtenu le second prix, alors que le troisième prix a été décerné à Naas Araba Atif. Il y a lieu de souligner que cinq prix d'encouragement ont été attribués à cinq jeunes bédésistes, à savoir Makhoul Salim, Kherdouche Saber, Brahmi



Okba, Berreghioua Dahmane et Mahfouf Idir. La mention spécial du Jury a été le prix de Bouchakour Walid et enfin le prix du meilleur scénario pour Cheriti Amir.

Puis vient le tour du concours "Espoir scolaire" qui a vu l'enthousiasme des participations avec un nombre assez élevé de plusieurs concurrents. Le premier prix a été donc décerné à Mezghiche Narimene, le second prix pour

Medrar Manel, le troisième prix pour Bouziane Sihem et enfin le prix d'encouragement pour Hammouda Mehdi.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs prévoient plusieurs activités avec des expositions, des hommages, des ateliers, des conférences, des spectacles et des ventes dédicées.

Les amoureux de la BD pourront ainsi découvrir plusieurs expositions et travaux à l'instar de l'exposition : «L'Algérie vue par des bédésistes étrangers», à l'exposition consacrée à l'œuvre du bédésiste belge et invité d'honneur du FIBDA 2009, ou encore le travail d'Etienne Schreder. L'idée de ce bédésiste est de proposer des œuvres originales et surtout montrer qu'il n'y a pas que la BD qui le fait vivre car en plus des planches, il dévoilera ses réalisations pour le cinéma, pour le cinéma d'animation, pour des jeux vidéo... Plusieurs hommages seront rendus à des bédésistes tels le regretté Sid-Ali Melouah, avec une présentation de ses œuvres et son parcours, ou encore un clin d'œil à la Palestine avec : «Regard sur la Palestine à travers la BD».

Pour ceux et celles qui sont à la recherche de formation et de plus d'information autour de la BD, plusieurs ateliers seront organisés tels que l'atelier «École publique : Le B.A Ba de la bande dessinée», présenté par Philippe Brocart, Président du festival de Lyon, l'atelier Polokartoon : Travaux et présentation au public, ou encore l'atelier «Film d'animation : Ateliers d'initiation et de vulgarisation». Enfin, concernant les conférences plusieurs débats seront animés à travers divers thématiques à l'instar de la conférence «La femme à l'assaut de la Bande Dessinée» qui sera animé par plusieurs intervenant de différents pays (Algérie, Congo, Cameroun, France, Liban, Bénin, Afrique du Sud, Turquie et Allemagne).

Pour cette prochaine édition, d'importants éditeurs ont déjà confirmé leur participation avec une remise exceptionnelle sur les prix de vente. Un don de bandes dessinées sera offert aux enfants hospitalisés.

K. H.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ADRAR  
DAIRA D'AOUGROUT  
COMMUNE DE METARFA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/CM/2009

L'Assemblée populaire communale de Metarfa lance un appel d'offres national ouvert pour :

**-Achèvement des travaux de réalisation du nouveau siège APC à Ouled Mahmoud.**

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service financier de la commune de Metarfa contre paiement de **1.600 DA**.

Les offres seront présentées sous double enveloppe scellée distincte comme suit :

**Offre technique et offre financière :**

**Pli contenant l'offre technique doit contenir les pièces et mises à jour :**

- 2-Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et rempli
- 2-Le registre du commerce
- 3-Statut du co-contractant pour les sociétés
- 4-La carte d'immatriculation fiscale
- 5-Certificat de qualification et de classification professionnelles en travaux bâtiment catégorie un (1) et plus
- 6-Extrait de rôles validé
- 7-Casier judiciaire de la soumission
- 8-Attestation d'activités, montant des chiffres d'affaires de l'entreprise ou bilans fiscaux visés par les services des Impôts les deux (02) dernières années
- 9-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH
- 10-Liste des moyens matériels joindre (carte d'assurances et carte grise)
- 11-Liste des moyens humains accompagnée par les C-V + diplôme et déclaration CNAS
- 12-Le cahier des charges, daté, paraphé, signé et cacheté par le soumissionnaire
- 13-Délai d'exécution + planning des différentes

phases d'exécution des travaux

- 14- Liste des projets réalisés
- 15- Caution de soumission supérieure ou égale à un pour cent (≥1%) du montant proposé (original)
- 16- Le récépissé de la remise du cahier des charges.

**Pli contenant l'offre financière doit contenir**

- 1-Cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé
- 2-Modèle de soumission dûment signé et rempli
- 3-Bordereau des prix unitaires,
- 4-Devis quantitatif et estimatif, signé et cacheté.

L'ensemble des deux enveloppes doit être mis dans un pli extérieur anonyme portant la mention suivante :

**Soumission à ne pas ouvrir  
Avis d'appel d'offres national restreint  
n°02/CM/2009**

Les offres doivent être adressées à M. Le Président de l'APC de Metarfa

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP et dans les journaux quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis est fixée le jour de la clôture de dépôt des offres à **14h00** au siège de l'APC de Metarfa.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

**Le Président d'APC**

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 766

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ADRAR  
DAIRA D'AOUGROUT  
COMMUNE DE METARFA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/CM/2009

L'Assemblée populaire communale de Metarfa lance un appel d'offres national ouvert pour **(Aménagement des ksour de la commune (réhabilitation des logements endommagés) T4 - 06 lot.**

Les entreprises qualifiées et intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service financier de la commune de Metarfa contre paiement de **1.600 DA** (pour tout lot).  
Les offres seront présentées sous double enveloppe scellée distincte comme suit :

**Offre technique et offre financière :**

**Pli contenant l'offre technique doit contenir les pièces et mises à jour :**

- 1-Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et rempli
- 2-Le registre du commerce
- 3-Statut du co-contractant pour les sociétés
- 4-La carte d'immatriculation fiscale
- 5-Certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie un (1) et plus
- 6-Extrait de rôles validé
- 7-Casier judiciaire du soumissionnaire
- 8-Attestation d'activités, montant des chiffres d'affaires de l'entreprise ou bilans fiscaux visés par les services des Impôts les deux (02) dernières années 2007/2008-2008/2009
- 9-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH
- 10-Liste des moyens matériels joindre (carte d'assurances et carte grise)
- 11-Liste des moyens humains accompagnées par les C-V + diplôme et déclaration CNAS
- 12-Le cahier des charges, daté, paraphé, signé et cacheté par le soumissionnaire

13-Délai d'exécution + planning des différentes phases d'exécution des travaux

14-Liste des projets réalisés similaires

15-Caution de soumission supérieure ou égale à un pour cent (≥ 1%) du montant proposé par lot (original)

16- Le récépissé de la remise du cahier des charges.

**Pli contenant l'offre financière doit contenir :**

- 1-Cahier des prescriptions spéciales (CPS) parties A et B
- 2-Modèle de soumission daté, cacheté et signé
- 3-Bordereau des prix unitaires, signé et cacheté
- 4-Devis quantitatif et estimatif, signé et cacheté.

L'ensemble des deux enveloppes doit être mis dans un pli extérieur anonyme portant la mention suivante :

**Soumission à ne pas ouvrir  
Avis d'appel d'offres national restreint  
n°01/CM/2009**

Les offres doivent être adressées à M. Le Président de l'APC de Metarfa

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la publication du présent avis dans le BOMOP et dans les journaux quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis est fixée le jour de la clôture de dépôt des offres à **14h00** au siège de l'APC de Metarfa.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

**Le Président d'APC**

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - ANEP 780 766

## ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

## 1870 Plébiscite pour une annexion

Le Gouvernement du Royaume a dans les mémorandums diffusés à l'étranger «proclamé le droit des Romains à choisir le gouvernement qu'ils souhaitent». Tout comme cela a été fait pour les autres provinces d'Italie, un référendum est organisé à Rome pour réaliser l'unification de la ville au Royaume d'Italie. La formule initialement proposée débute par «avec la certitude que le gouvernement italien assurera l'indépendance de l'autorité spirituelle du Pape ... ». Cette proposition est jugée inutile et la question posée est: «Nous voulons notre union avec le royaume d'Italie sous le règne du roi Victor-Emmanuel II et de ses successeurs.» Initialement, le gouvernement à Florence avait exclu du vote la cité léonine mais les griefs de la population conduisent les autorités locales à l'inclure dans la consultation. Le plébiscite se déroule ce jour. Les résultats voient l'écrasante victoire du "oui", 40.785, face au "non" qui sont seulement 46. Le résultat complet de la province de Rome est de 77.520 "oui" contre 857 "non" et pour tout le territoire annexé, les résultats sont de 133.681 "oui" contre 1.507 "non. Rome devient la capitale.

## 1925 La reine des années folles



Née à Saint-Louis dans la boucle du Mississippi en 1906, mal aimée par sa mère, abandonnée par son père, tous deux artistes en mal de reconnaissance, elle grandit dans les bas quartiers de Saint-Louis. A 18 ans, elle monte à New-York, où elle participe à plusieurs productions dont les folies bergères et à la Revue Nègre. Mais c'est à Paris que commence sa transformation.

L'engouement de la capitale pour le jazz tombe à pique pour Joséphine. Cette superbe danseuse de cabaret se fera connaître avec quelques bananes en guise de pagne. Paris fait un triomphe ce jour à la Revue Nègre et adopte la danseuse et ses danses venues de Caroline du Sud. Très vite, elle va s'imposer dans la désormais mythique "Revue nègre" où ses "talents" feront scandale et succès. La première aura lieu ce jour au Théâtre des Champs Elysées. Josephine, accompagnée par un orchestre - où figure Sidney Bechet - se présente "vêtue" d'une ceinture de bananes autour de la taille et déchaîne l'enthousiasme par ses danses provoquantes.

## 1942 Naufrage du croiseur Curacao



Le RMS Queen Mary, surnommé le "Old-Lady", est un paquebot transatlantique britannique de la Cunard Line. Construit en Écosse, le Queen Mary est lancé en septembre 1934 et effectue son voyage inaugural en mai 1936. Le 24 août 1936, il obtint le Ruban bleu en battant le record du Normandie, avec une vitesse moyenne de 30,14 nœuds (55,82 km/h). Le « Normandie » reprend le ruban en 1937, mais c'est finalement le Queen Mary qui regagne le ruban en août 1938. Il brûle une tonne de charbon à l'heure. En 1942, le Queen Mary a accidentellement fait couler une de ses escortes, le croiseur léger HMS Curacao, causant la perte de 338 personnes.

## 1997 Le présentateur préféré des Français

Bruno Masure est un célèbre journaliste originaire du nord. Ce dernier est notamment connu car il a été présentateur du journal télévisé durant des années. Il est également un auteur satirique dont la plume en a fait pâlir plus d'un. Sa carrière professionnelle débute dans la décennie 70. Il commence par être chargé de TP d'économie à la faculté de droit à Lille. Puis, il devient journaliste politique de 1973 à 1975. Il devient en 1981 le journaliste officiel qui "couvre" la campagne de François Mitterrand. Fort de son expérience, il devient un grand reporter pour la première chaîne et présente même le JT de 20 heures entre juillet 1984 et juillet 1990. Il change de chaîne, et présente le journal télévisé de France 2 durant sept ans, de septembre 1990 à octobre 1997.



## LE CARNET DU MIDI

## RACHID ET FETHI Interprètes et producteurs



Rachid, de son vrai nom Rachid Baba Ahmed, est né à Tlemcen le 20 août 1946 au sein d'une famille aisée. Fethi, c'est son frère. Les deux frères ont toujours travaillé ensemble. Dans la famille, l'art est une tradition. Le père était musicien dans l'orchestre de Larbi Bensari. Il y jouait du rabab. En 1963, Rachid commence par s'essayer à la flûte avant de s'inscrire pour prendre des cours dans l'orchestre Gharnatia pendant quatre ans. Amoureux de son indépendance, il s'achète une guitare et avec Fethi, il joue des airs de twist avec des paroles en arabe. Ce qui donnera un disque produit en France, Talaiï ya guemra, dans le style des frères Megri. C'est un désastre, le disque n'ayant pas du tout été apprécié. En 1972, Rachid réalise avec Saïm El Hadj de la RTA d'Oran son premier clip. Avec Fethi, il monte une maison d'édition Rachid et Fethi et lance de nombreux artistes dont les chebs Anouar, son neveu, Khaled, Benchenet, Sahraoui, Fadéla, etc. Aussi, à l'aise dans l'exécution de morceaux algériens, de partitions indiennes, que de producteur de clips, d'émissions de télévision de variétés, notamment Top raï ou wach raï-koum, auteur de nombreux textes de chansons, Rachid, barbe à la Fidel Castro, vêtu d'un treillis, coiffé d'une casquette, se déplaçait en Jeep et l'excentricité de ses tenues enchantait ses fans. Il mourut assassiné par balles à Oran le 15 février 1995.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

## À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

## L'annexion au monde romain

Le donatisme finit donc par ne révolter aussi contre l'orthodoxie chrétienne qui semble remplacer celle païenne, politico-économique, car elle n'a pas répondu aux vœux des Numides, ni correspondu à ses tendances. Il pourrait bien être une tentative de récupération des Numides de leur destinée sur le plan religieux, pour réparer le terrain à une récupération de leur destinée politique. Ce n'est pas un hasard si ce mouvement s'est développé dans un siècle où les insurrections et les mouvements de résistance armée à l'impérialisme romain se développent partout au Maghrib, et notamment au Maghrib central et oriental. Ainsi, à l'arrivée de saint Augustin, la ville est presque entièrement donatiste. Les chrétiens orthodoxes



Basilique de la Paix

sont devenus une minorité. Saint Augustin entreprend de rétablir l'orthodoxie par le verbe, la plume et notamment dans le cadre des conciles successifs, dont l'un des plus importants se tient à Hippone, le 8 octobre 393, dans la basilique Major (Basilique de la Paix). C'est seulement au concile de 411, à Carthage que le donatisme a été définitivement

condamné. Certes, saint Augustin a triomphé en faisant condamner le donatisme et a pu rétablir l'orthodoxie à Hippone. Mais, quel a été le prix de son succès ? Y a-t-il eu alliance avec les Romains et les Numides assimilés aisés ? On peut le penser. Saint Augustin est issu de ce milieu. Bien que natif du pays, il a pu rallier les intérêts politico-éco-

nomiques que le donatisme menace. D'autant que l'empire Romain agonise et succombe aux invasions germaniques contre lesquelles saint Augustin lutte aussi : il meurt dans cette débauche dans Hippone assiégée, le 28 août 430.

## Saint Augustin

C'est une personnalité exceptionnelle qui a marqué, de son empreinte, la ville d'Hippone et sa région durant plus de trente ans. Sa dimension est aussi internationale, puisqu'il a été un des piliers de l'Eglise chrétienne, et son enseignement et ses idées en matière religieuse font autorité. Son nom est Aurelius Augustinus. Il est né à Thagaste, le 13 novembre 354. Sa mère Monique, est chrétienne. Son père,

Patricius, notable de Thagaste, est resté fidèle aux croyances de ses parents ancêtres. Après des rudiments d'éducation élémentaire, Augustin est envoyé par ses parents Madaure (M'Daourouche), le centre intellectuel de ce sud de la Numide. C'est là qu'il apprend le grec, c'est là aussi qu'il apprend la rhétorique, la grammaire, puisque Madaure est réputée pour ses maîtres dans ces matières. Il se déplace ensuite à Carthage où il entre en contact avec un autre monde, celui de l'étude et de la réflexion. C'est là qu'il entre aussi en contact avec la philosophie par la lecture d'un des ouvrages de Cicéron, l'Hortensius. Nous sommes en 373. il adhère aux idées du Manichéisme.

À suivre

## PONTAGE CORONARIEN

# Une intervention très efficace

Souvent appelée simplement pontage, cette intervention est très efficace pour soulager les symptômes de maladie coronarienne et d'angine. Elle permet de soulager les douleurs thoraciques, de réduire la fatigue et la dépendance à l'égard des médicaments, d'accroître la capacité d'exercice et de rehausser le bien-être général. Dans certains cas, elle permet de sauver littéralement la vie du patient.

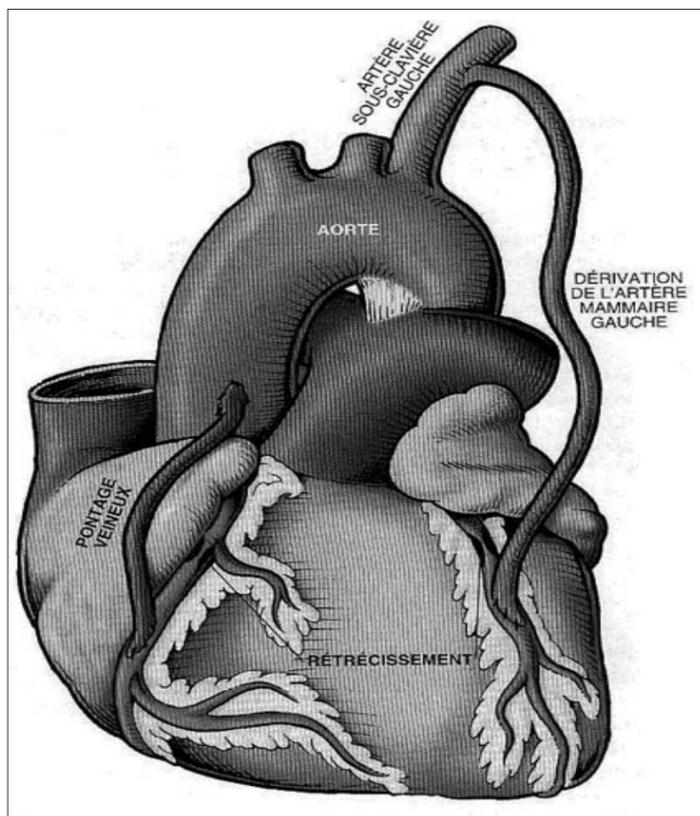
PAR SORAYA HAKIM

Le pontage coronarien est une intervention associée à des risques relativement faibles. Lorsque le patient a, par ailleurs, un cœur qui fonctionne normalement, qu'il n'a pas d'antécédents de crise cardiaque et qu'aucun autre trouble n'est susceptible de rendre la chirurgie dangereuse (par exemple une broncho-pneumopathie chronique obstructive), le pontage coronarien réalisé en contexte non urgent comporte des risques de décès de 1 % ou moins. Les risques découlant de la chirurgie sont légèrement plus élevés si la personne a déjà subi une crise cardiaque ou présente d'autres troubles cardio-vasculaires. Environ 90 % des gens qui subissent cette intervention chirurgicale constatent un soulagement complet ou très important de leurs symptômes.

## Les causes

Le pontage coronarien est réalisé chez des patients qui souffrent d'une maladie coronarienne grave, c'est-à-dire dont les artères qui irriguent le muscle cardiaque sont obstruées par des dépôts graisseux dans leur paroi interne. Cette intervention est également recommandée pour les personnes qui souffrent d'angine grave (douleurs qui surviennent lorsque le muscle cardiaque ne reçoit pas suffisamment d'oxygène). L'angine est généralement provoquée par la maladie coronarienne, qui est la principale cause de décès d'origine cardiovasculaire en Amérique du Nord.

Les artères coronaires sont situées à la surface du cœur. Elles apportent au muscle cardiaque du sang riche en oxygène. Pour que le cœur puisse pomper normalement le sang, le muscle cardiaque (myocarde) doit recevoir un approvisionnement constant de sang riche en oxygène, qui lui est fourni par les artères coronaires. Lorsqu'une ou plusieurs artères sont obstruées, l'approvisionnement en oxygène du cœur est réduit. Il y a deux formes générales de blocage. Dans la première, le blocage apparaît lentement et n'obstrue qu'en partie les artères. Il en résulte généralement



des douleurs à la poitrine ou une angine, étant donné que le cœur ne reçoit pas suffisamment d'oxygène. Dans la deuxième forme, un blocage complet apparaît généralement de façon rapide. Lorsque le blocage est complet, une partie du muscle cardiaque ne reçoit pas d'oxygène et des cellules commencent à mourir. Il s'agit alors d'un infarctus du myocarde, c'est-à-dire d'une crise cardiaque.

La principale cause des blocages partiels est le dépôt de cholestérol et de graisses dans la paroi interne des artères coronaires. L'accumulation graduelle de ces substances peut entraîner la formation de dépôts graisseux appelés plaques, au cours d'un processus appelé athérosclérose (durcissement des artères). Les plaques s'accumulent dans les grosses branches des deux principales artères coronaires et réduisent l'écoulement du sang dans ces artères. Une artère finit par se bloquer (occlusion), et le sang ne peut plus s'y écouler. Les plaques contribuent également à la formation de caillots sanguins (thrombose). Les caillots sanguins, dont le volume s'accroît lentement, peuvent rétrécir encore davantage l'artère touchée, alors que ceux qui se forment rapidement peu-

vent refermer l'artère de façon soudaine.

## Symptômes et complications

Le principal symptôme de la maladie coronarienne est une sensation de lourdeur ou de pression dans la poitrine. Cette douleur peut aussi toucher les bras, la mâchoire, la gorge ou la partie supérieure du dos. Les symptômes apparaissent généralement à l'effort et disparaissent au repos. Cependant, les signes avant-coureurs de la maladie coronarienne n'apparaissent pas dans tous les cas. En fait, certaines personnes n'éprouvent qu'une sensation de fatigue intense à l'effort. Les principales complications de la maladie coronarienne sont l'angine et les crises cardiaques.

## Diagnostic

Le médecin diagnostique une maladie coronarienne d'après les symptômes et les résultats d'analyses et d'examen. En général, il réalise un examen physique et demande des analyses sanguines pour préciser le diagnostic. Il peut aussi demander divers examens, notamment une épreuve d'effort, une scintigraphie et un cathétérisme cardiaque. Le cathétérisme

révèle la gravité de la maladie et permet de déceler les artères touchées. Cet examen joue un rôle important pour déterminer si le patient doit subir un pontage coronarien.

## Traitement et prévention

Le pontage coronarien classique est une intervention à cœur ouvert. Il se déroule sous anesthésie générale. Le chirurgien commence l'opération en pratiquant une incision le long de la poitrine, puis en sectionnant le sternum. Des tubes sont ensuite fixés au cœur et reliés à un cœur-poumon artificiel, qui maintient l'approvisionnement en oxygène du sang. Le sang passe du cœur dans l'appareil, pour ensuite repasser dans le corps. La tension artérielle, la température et le rythme respiratoire du patient sont sous contrôle.

Quand le cœur-poumon artificiel a pris en charge la fonction du cœur, le chirurgien pose une pince sur l'aorte (artère principale qui transporte le sang du cœur vers le reste du corps). Il greffe ensuite (suture) une veine ou une artère prise à un autre endroit du corps sur l'artère coronaire obstruée. Les veines ou les artères greffées unissent l'aorte et l'artère coronaire, réalisant ainsi une dérivation (pontage) de la partie obstruée de l'artère coronaire qui permet d'apporter du sang riche en oxygène au cœur. La veine utilisée pour la greffe est généralement prélevée dans la jambe (veine saphène). Le chirurgien utilise souvent au moins une artère comme greffon. Il s'agit souvent d'une artère mammaire interne dans la partie droite ou gauche du thorax sous le sternum. L'artère mammaire est suturée directement sur l'artère coronaire obstruée. Dans certains cas, l'artère mammaire de l'autre côté du thorax ou une autre artère de l'avant-bras peut aussi être utilisée. Les veines et les artères utilisées ne sont pas essentielles au lieu de leur origine, et le fait qu'elles soient prélevées ne présente pas de danger. Quand la greffe a été réalisée, le patient est débranché du cœur-poumon artificiel. Son cœur et ses propres poumons reprennent alors leurs activités, et le chirurgien suture le sternum à l'aide de fils en acier inoxydable. Au cours d'une même intervention, le nombre de pontages pratiqués peut aller de un à cinq ou six.

Dans certains cas, on a recours à de nouvelles techniques de pontage aorto-coronarien. La technique la plus pratiquée est celle dite à cœur battant. Cette technique se fait sans cœur-poumon artificiel, par contre elle suppose toujours d'inciser la paroi thoracique. Les pontages se font directement sur le cœur qui continue de battre, ce qui permet d'éviter les complications liées à l'utilisation du cœur-poumon artificiel.

Un pontage coronarien peut durer de six à douze heures et nécessite quelques jours de convalescence dans une unité de soins intensifs hospitalière. Suivent quelques jours en cardiologie. En tout, un séjour à l'hôpital d'une quinzaine de jours est indispensable à une bonne récupération et à la vérification de l'état des cicatrices. Il faut environ deux mois à deux mois et demi pour récupérer complètement de l'accident et de l'acte chirurgical. Durant cette période, la prise en charge dans un centre spécialisé où la personne va se reposer et surtout, réapprendre à vivre, est conseillée.

Et il est impératif ensuite d'être parfaitement surveillé et de suivre les traitements prescrits : des traitements anticoagulants, d'autres pour faire baisser le taux de cholestérol ou corriger une hypertension ou un diabète.

Il faut aussi limiter au maximum les facteurs de risque, l'arrêt du tabac étant la première des règles. Les patients réapprennent aussi à manger de manière équilibrée, avec une alimentation pauvre en cholestérol et en certains sucres. Enfin, il faut continuer ou, le plus souvent, se mettre au sport. Le séjour en maison de réadaptation cardiaque est une excellente occasion pour cela. Si le patient ne respecte pas cette hygiène de vie, alors le pontage n'aura servi à rien. Mais si on fait attention, on peut continuer à vivre normalement après un pontage.

Les artères greffées sont rarement atteintes d'une maladie coronarienne. Dans plus de 80 % des cas, les artères sont encore fonctionnelles dix ans après l'intervention chirurgicale. Les veines greffées se bouchent plus souvent et, après cinq ans, environ un quart peut être obstrué.

S. H.

## H1N1

# L'Agence européenne des médicaments recommande un troisième vaccin

L'Agence européenne des médicaments, l'EMA, a recommandé vendredi à la Commission européenne d'autoriser la vente d'un troisième vaccin contre la grippe A(H1N1), le Celvapan du laboratoire américain Baxter, après ceux de Novartis et de GSK. "La Commission européenne devrait accorder l'autorisation rapidement", a précisé l'EMA dans un communiqué.

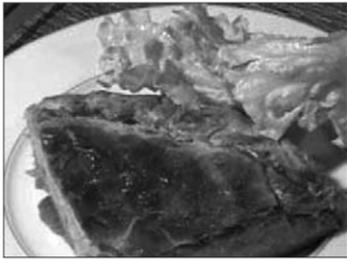
Le Celvapan, rappelle l'Agence, est sans adjuvant (substance destinée à amplifier l'effet d'un vaccin), contrairement aux deux autres vaccins autorisés par l'UE. La Commission européenne avait autorisé mardi deux premiers vaccins contre la grippe A(H1N1), le Focetria du groupe suisse Novartis, et le Pandemrix du laboratoire britannique GlaxoSmithKline (GSK), qui avaient reçu le feu vert des

experts de l'EMA il y a une semaine. Le Celvapan, le Focetria et le Pandemrix ont un point commun qui explique leur feu vert accéléré : ils avaient déjà obtenu dans le passé une autorisation de mise sur le marché dite "modèle" (ou "mock-up"), avec changement de souche possible. L'EMA a recommandé que ces trois vaccins soient injectés en deux doses, à trois semaines d'intervalle. Son comité d'experts a approuvé leur

utilisation chez les adultes (y compris les femmes enceintes) ainsi que les enfants de plus de six mois. L'Agence européenne des médicaments, qui est chargée d'évaluer scientifiquement l'efficacité et les risques des produits de santé, a ajouté que "d'autres dossiers d'autorisation pour des vaccins pandémiques sont encore à l'étude", sans préciser quels laboratoires les avaient déposés.

## Cuisine

## Flamiche au potiron



## Ingrédients :

500 g de potiron  
3 oignons  
1 de pâte feuilletée  
30 g de beurre  
4 œufs  
10 cl de crème fraîche  
2 c. à soupe de farine  
1 pincée de muscade râpée  
Sel, poivre

## Préparation

Préchauffer le four à 210°C (th. 7). Retirer la peau et les graines du potiron et couper la chair en morceaux. Peler et hacher les oignons. Faire fondre le potiron et les oignons dans une casserole avec 20 g de beurre, saler, poivrer et mouiller avec 10 cl d'eau. Laisser mijoter à couvert pendant 10 à 15 min. Egoutter le potiron et l'écraser. Dans une jatte, battre les œufs (mettre un jaune de côté), la crème fraîche, la noix de muscade râpée, ajouter le potiron ; mélanger. Sur le plan de travail fariné, couper la pâte feuilletée en deux parties inégales, 2/3 pour le dessous de la tourte, 1/3 pour le dessus. Abaisser les deux morceaux de pâte et garnir un moule beurré de 20 cm de diamètre, avec le plus grand. Répartir dessus la préparation au potiron et poser par dessus un couvercle de pâte avec le petit cercle. Souder les bords en les pinçant. Dorer la surface au pinceau, avec le jaune d'œuf battu. Piquer le couvercle pour que la vapeur puisse s'échapper pendant la cuisson. Enfourner et laisser cuire 30 à 35 min.

## Gâteaux secs



## Ingrédients :

250 g de farine  
150 g de sucre  
3 œufs  
1 c à café de levure  
1 pincée de sel  
1 zeste de citron

## Préparation :

Mélanger le sucre et les œufs. Incorporer la farine puis le sel et enfin la levure. Ajouter un zeste de citron. Recouvrir une plaque de cuisson de papier cuisson (ou sulfurisé).

A l'aide de 2 cuillères à café, faire des noix de pâte à disposer sur la plaque de cuisson.

Laisser cuire environ chaque plaque 5 à 8 minutes à 190°C.

## SOINS, BEAUTÉ

## Eviter et prévenir les vergetures

*Inesthétiques et définitives, les vergetures toutes bénignes soient-elles sont souvent une source de complexes pour les femmes. Face à ces risques, un seul remède, la prévention pour les éviter !*

## Evitez une prise ou une perte de poids excessive :

Votre peau a des facultés étonnantes d'adaptation, mais il faut savoir respecter son équilibre en sollicitant ses propriétés d'élasticité dans le temps et en douceur !

## Hydratez votre peau !

Une peau bien élastique et en bonne santé, ça se gagne et ça s'entretient ! Outre les crèmes et laits hydratants basiques, privilégiez les crèmes riches en silicium, en collagène ou en huiles essentielles. Leur composition permet de fortifier votre peau et de réduire la profondeur des vergetures en activant la fabrication du collagène.

N'oubliez pas de boire beaucoup d'eau : c'est la première source d'hydratation du corps !

## Massez-vous régulièrement

Le massage permet d'activer la circulation du sang, améliorant l'oxygénation des cellules de la peau et évitant leur dégénérescence : un excellent geste de prévention contre les vergetures.

## Les crèmes préventives anti-vergetures

Les crèmes de soin hydratantes intègrent généralement des agents cosmétiques et des parfums qui ont pour but de rendre leur application agréable. Les crèmes anti-vergetures ont pour seul objectif de nourrir en profondeur votre peau et d'agir sur les facteurs de formation des vergetures :

## Leurs effets

- Hydratent, bien sûr !
- Activent la circulation du sang : bien oxygénées, les cellules travailleront mieux à l'architecture de votre peau ! Les massages reposent sur le même principe.
- Protéger contre les radicaux libres et l'oxydation des cellules, facteurs de vieillissement de l'épiderme.



## BRICOLAGE

## Mettre des feutres sous les pieds des chaises

**V**ous voulez éviter de rayer votre parquet par le frottement des chaises ? Vous voulez épargner les nerfs de vos voisins du dessous ? Vous voulez éviter d'abîmer un tapis ? La réponse : posez des patins sous les pieds de vos chaises.

## La méthode « bricolo »

Pour poser des feutres sous les pieds de chaises, c'est d'emboîter des balles de tennis. Procédé efficace, certes, à défaut d'être élégant. Vous avez bien heureusement des alternatives, plus discrètes et souvent même moins onéreuses !

## Procédure :

Les feutres autocollants sont à poser sur des pattes de chaises nettoyées, sans peluches, sans poussière, bien sèches. Faciles à poser (il suffit



d'enlever l'adhésif de protection et de maintenir fermement le contact pendant quelques minutes), peu onéreux, on peut les découper selon la taille requise. Les feutres posent cependant l'inconvénient de se décoller, en particulier quand les pattes de chaises sont fines, quelle que soit la marque, quelle que soit la colle. Le disque de Téflon est légèrement plus onéreux, mais il glisse très bien sous les pattes de chaise. Attention si vous avez de jeunes enfants. Les glissades peuvent être justement trop facilitées ! Les embouts en caoutchouc ou en polyéthylène qui s'emboîtent sur les pattes de chaises sont solides et durent longtemps. Il faut simplement veiller à ce qu'ils aient le bon diamètre et, s'ils sont en caoutchouc, à ce qu'ils ne laissent pas de traces sur les carrelages.

## Astuces

## Répulsive anti-souris naturelle



Vous avez des souris chez vous, pour les chasser, imbibe des petits morceaux de coton avec de l'essence d'eucalyptus, les souris ont horreur de cette odeur !

## Désodoriser le réfrigérateur



Mettez une coupelle remplie de bicarbonate de soude dans le réfrigérateur afin de l'assainir et d'éviter que les odeurs se mélangent. Changez tous les 3 mois.

## Litière du chat



Pour que la litière de votre chat garde toujours une odeur parfumée et saine, ajoutez un peu de talc pour bébé lorsque vous la changez.

## Odeur dans le thermos



Pour venir à bout des odeurs récalcitrantes de café ou autres boissons dans un thermos, déposez (pendant le temps où vous ne l'utilisez pas) un morceau de sucre dans le thermos.

# Immobilier

## ● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m<sup>2</sup> et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Téliemly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara  
Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m<sup>2</sup> et plus) vue s.mer, téliemly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.  
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

## ● Vente :

◆ vend villa 400m<sup>2</sup> R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf  
◆ Villa 500m<sup>2</sup> R+2, bien située coopérat.

El Djanene, Dely Ibrahim  
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m<sup>2</sup>, R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.  
Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m<sup>2</sup>, Blaise Pascal, Téliemly  
◆ vend villa (350m<sup>2</sup>) sur grand Bd téliemly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m<sup>2</sup>), Duc des Cars Téliemly  
◆ F3 Hussein Dey  
◆ F3 Berazouane  
◆ F3 Aérohahitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Téliemly  
Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m<sup>2</sup>) vue s. mer + garage, Bd Téliemly, côté Beaux Arts (refait)  
◆ Vend. F5 (150m<sup>2</sup>) vue s.mer immb. st. Bd Med V,  
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m<sup>2</sup> conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette  
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Téliemly  
◆ F5 Bd Med V  
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

## ● Location :

◆ Loue local (joli) 280m<sup>2</sup>, bien situé, rue Didouche Mourad.  
◆ Loue 180 m<sup>2</sup> conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m<sup>2</sup>) Bd Téliemly.  
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george  
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.  
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.  
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Téliemly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.  
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf  
◆ F4+parking, Dely Ibrahim  
◆ F4 meublé, Ben Aknoun  
◆ F4 (300m<sup>2</sup>), Mohammadia  
◆ F7 duplex, Hydra  
◆ Loue villa meublée R+2 Draria  
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Téliemly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m<sup>2</sup>, Golf  
◆ 70 m<sup>2</sup>, Bd Med V  
◆ 400m<sup>2</sup>, Bd Zighout Youcef  
◆ 350m<sup>2</sup>, Bd Téliemly  
◆ 350 m<sup>2</sup>, Sidi Yahia  
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34  
◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

## AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger  
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m<sup>2</sup>, rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m<sup>2</sup>, composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m<sup>2</sup> plus 35m<sup>2</sup> espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5<sup>e</sup> étage, sup.92m<sup>2</sup>, sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m<sup>2</sup>, avec soupenne de 90m<sup>2</sup>, fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m<sup>2</sup>, façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1<sup>er</sup> étage, sup. 25m<sup>2</sup>, refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage,

composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m<sup>2</sup>, composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m<sup>2</sup>, située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1<sup>er</sup> étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2<sup>e</sup> étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4<sup>e</sup> étage, sup.60m<sup>2</sup>, propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djenat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m<sup>2</sup>, composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég  
-Saket : vends un terrain, sup.3.480m<sup>2</sup>, zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, sup.80m<sup>2</sup>, composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboug : vends un duplex, 2<sup>e</sup> étage, sup.135m<sup>2</sup>, situé dans un

petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m<sup>2</sup>, entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m<sup>2</sup> avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m<sup>2</sup>, terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3<sup>e</sup> étage, sup.100m<sup>2</sup>, très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 2 pièces, vue sur le grand boulevard, prix 06U/ferme

● Poirson, côté ambassades : vends un terrain, sup.1.750m<sup>2</sup>, très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m<sup>2</sup>, composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopemad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m<sup>2</sup>, refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE BOGHNI  
COMMUNE DE BOGHNI

#### Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Saïdani Belkacem B/Med né le 27/01/1953 à Boghni w. de Tizi-Ouzou demeurant à Route de Dra Ben Khedda Boghni Tizi-Ouzou a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu dit Thafant (Tmissalnine ou Challa) d'une superficie de 410 m<sup>2</sup> et limité dans son ensemble :

- Au Nord : par la pte Saïdani Belkacem B/Med  
- Au Sud : par la pte Saïdani Belkacem B/Med  
- A L'Est : par un passage familial le séparant de la pte Saïdani Belkacem  
- A L'Ouest : par la pte Saïdani Belkacem B/Med

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession doivent être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet avis.  
P/ Le Président de l'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - G. R.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE BOGHNI  
COMMUNE DE BOGHNI

#### Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Iaouadarene Med Saïd B/Saïd né le 26/01/1960 à Beni Mendes commune Boghni W. Tizi-Ouzou demeurant à Mahbane Beni Mendes commune Boghni (T.O) a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu dit Zmourene d'une superficie de 233 m<sup>2</sup> et limité dans son ensemble :

- Au Nord par : la pte Iaouadarene Mohamed  
- Au Sud par : la pte Iaouadarene Med Saïd  
- A L'Est : par une route  
- A L'Ouest : par une route

A cet effet, toutes les observations, contestations ou opposition relatives à l'établissement dudit certificat de possession doivent être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet avis.  
P/ Le Président de l'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - 484-09

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE BOGHNI  
COMMUNE DE BOGHNI

#### Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Salmi Arezki B/Met Saïb né le 11/03/1931 à Beni Mendes commune Boghni w. Tizi-Ouzou demeurant à Ait Moh Ouslimane (Beni Mendes) commune Boghni a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu dit Ait Moh Ouslimane d'une superficie de 2484 m<sup>2</sup> et limité dans son ensemble :

- Au Nord par : la pte des héritiers Salmi Hocine  
- Au Sud par : la pte Salmi Belaid  
- A L'Est : par la pte Salmi Amrane  
- A L'Ouest : par une route goudronnée

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession doivent être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet avis.  
P/ Le Président de l'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - 485-09

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE BOGHNI  
COMMUNE DE BOGHNI

#### Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Belkessam Abdelmadjid B/Med Tahar né le 31/07/1964 à Assi-youcef (w de Tizi-Ouzou) demeurant à Assi-youcef (Daïra Boghni) w. Tizi-Ouzou a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu dit Alma d'une superficie de 255 m<sup>2</sup> et limité dans son ensemble :

- Au Nord par : une voie d'accès  
- Au Sud par : la pte Slimani Ramdane et frères  
- A L'Est : par une voie d'accès  
- A L'Ouest : par les ptes Berkouk Kamel et pte Hamrani

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession doivent être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet avis.  
Le président de l'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - 486-09

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA DE BOGHNI  
COMMUNE DE BOGHNI

#### Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.

M. Merabtene Ferhat B/Aomar né le 09/09/1983 à Boghni (w. de Tizi-Ouzou) demeurant à Beni Mendes commune Boghni W. Tizi-Ouzou a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain sis au lieu dit El-Djamaa El Arbitene d'une superficie de 305 m<sup>2</sup> et limité dans son ensemble :

- Au Nord : la pte Belarbi Ahcene  
- Au Sud : un passage familial séparant la pte héritiers Merabtene Med Arezki et pte Merabtene Massinissa  
- A L'Est : par la pte Merabtene Slimane  
- A L'Ouest : par la pte Merabtene Samir

A cet effet, toutes les observations, contestations ou oppositions relatives à l'établissement dudit certificat de possession doivent être formulées par écrit à l'APC de Boghni dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet avis.  
P/ Le Président de l'APC

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - 487-09

مكتب التوثيق بالحروش الأستاذ : بن رضوان  
عيسى 45 شارع الإخوة كافي  
إعلان عن انتقال ملكية محل تجاري إلى ذمة  
ورثة مالكة

بموجب عقد شهادة توثيقية حرر بمكتبنا بتاريخ 2009/09/30 مسجل في أوانه، فقد انتقلت ملكية المحل التجاري متخصص في الأنشطة المتمثلة في مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحل ومختلف أنشطة أخرى مستغل بمحل كان بعين بوزيان رقم 60 محل (أ) بلدية عين بوزيان دائرة سيدي مزغيش ولاية سكيكدة إلى ذمة ورثة المرحوم بن سعيد رابع بن عمر وهم أبية : بن سعيد عمر بن عيسى أمه : سليمان عائشة بنت أحمد، زوجته الأرملة : جامع بريزة بنت عمار وأبنائه : بن سعيد شهبانز، أماني، نوفل، وأنفال أبناء رابع وذلك في الشبوع وطبقا للأسهم المبينة في فريضة مورثهم المذكورة أعلاه وقد اتخذ الورثة محل إقامتهم المشترك لهذا الغرض بعين بوزيان.  
للإعلان الموثق

Midi Libre N° 779 Samedi 3 octobre 2009 - 473-09

## Louisa Hanoune tance Habib Yousfi



Décidément, nul n'est à l'abri des diatribes de Louisa Hanoune. Après Abdelhamid Temmar, ce fut au tour d'un patron d'entreprise de s'attirer les foudres de la première dame du Parti des travailleurs. En effet, hier à l'ouverture d'une réunion du Comité central du parti à la Mutuelle

générale des travailleurs des matériaux de construction de Zéralda, qui se tient hier et aujourd'hui, Mme Hanoune a tancé le président de la Confédération générale des opérateurs économiques algériens (Cgoea), Habib Yousfi, en relevant qu'il n'avait pas le droit de s'exprimer sur les récentes dispositions

instituées par la loi de finances complémentaire LFC2009, d'autant plus, a-t-elle expliqué, qu'il ne faisait pas partie de la sphère de la production. Pour rappel, Habib Yousfi a souligné récemment sur les ondes de la Radio nationale qu'à la Cgoea «nous souhaitons revoir l'article 69, car ce n'est pas normal de considérer les producteurs et les importateurs de biens sur un pied d'égalité, c'est-à-dire que l'article 69 ne doit pas être applicable aux producteurs nationaux». Mme Hanoune accuse certains patrons d'entreprises de servir de «relais» pour le compte de sociétés étrangères.

## Intoxication alimentaire à Ouled Rahmoun (Constantine)

Vingt-et-un écoliers ont été victimes d'une intoxication alimentaire dans la journée de jeudi dernier à El Goursi, dans la commune de Ouled Rahmoun, à 30 km au nord du chef-lieu de wilaya. Ces enfants, vraisemblablement affiliés au palier du préscolaire, furent évacués vers le secteur sanitaire de la commu-

ne. Les premières analyses effectuées par les services d'hygiène dépêchés sur les lieux ont fait état d'un surdosage de chlore dans l'eau consommée par les enfants, a-t-il été avancé. D'autres analyses se feront incessamment sur d'autres produits alimentaires, dont les laitages, pour déterminer la cause exacte de cette intoxication.

## Accident de la route de Médéa : une treizième victime succombe à ses blessures

Une treizième victime du tragique accident de la circulation survenu, mercredi dernier, à Chahbounia, dans la wilaya de Médéa, a suc-

combé à ses blessures dans la nuit de jeudi à hier vendredi, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Avec ce nouveau décès, le bilan de cet accident

s'élève à 13 morts et 63 blessés dont 27 ont pu rejoindre leurs domiciles après avoir reçu les premiers soins, a-t-on précisé de même source.

## Suite aux dernières pluies : des variétés de dattes affectées

Des variétés de dattes, dont Deglet nour et El-Ghars, ont été sérieusement affectées par les pluies qu'a connues la région d'El-Oued en septembre dernier, déplore-t-on à la Direction des services agricoles (DSA). Selon les estimations de la DSA, près de 20% de la récolte de Deglet-nour et 70% de celle du Ghars ont subi des pertes.

L'ensemble des régions à vocation phoenicicole de la wilaya d'El-Oued, plus particulièrement Oued Righ qui couvre les daïras d'El-Meghaier et de Djamaâ, ont enregistré des pertes dans leurs récoltes, du fait des pluies ayant affecté la région début et fin septembre dernier, selon la même source.

Cet état de fait n'écartera pas tout à fait



la wilaya du circuit de commercialisation de la datte, mais influera sur le fruit qui sera de moindre qualité que celle prévue et, par conséquent, sur son prix de vente.

## 23 candidats à l'émigration clandestine interceptés à Oran

Quelque 23 candidats à l'émigration clandestine, dont 6 mineurs, ont été interceptés hier matin, au large des côtes d'Oran, ont indiqué les gardes-côtes de la wilaya. Tous originaires d'Oran ou de ses environs, ces émigrants ont été arrêtés aux environs de 7 heures 30 du matin, à bord d'une embarcation artisanale alors qu'ils tentaient de traverser la

Méditerranée pour rejoindre les rives espagnoles, a précisé la même source. Les personnes arrêtées ont été reconduites au port d'Oran pour identification et enquête. La région d'Oran est le point de départ de nombreux émigrants clandestins algériens qui tentent de gagner les côtes espagnoles, souvent dans des embarcations de fortune.

## A Buenos aires, le charme du tango attire les touristes

Comme Jacques et Josette Gafot, couple de Français dansant près de l'Obélisque emblématique de Buenos Aires, des milliers de touristes viennent chaque année dans la capitale argentine pour apprendre le tango, inscrit mercredi au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco. «Nous sommes venus en vacances à Buenos Aires, seulement pour pouvoir danser le tango», confirme Josette, 59 ans, dans les bras de son mari Jacques, 63 ans. «La manière de danser et d'enseigner à Buenos Aires est totalement différente de celle que nous connaissions à Paris. C'est plus joli», estime cet homme grand et mince, dans un des salons de La Ideal. Ce salon de thé est l'un des lieux les plus touristiques de Buenos Aires depuis que le réalisateur britannique Alan Parker y a tourné des scènes de sa comédie musicale «Evita», où Madonna interprétait la très populaire femme de l'ancien président argentin Juan Peron. Avec ses colonnes de marbre, son flamboyant toit en vitraux et ses murs en bois sculpté, l'endroit rappelle l'époque dorée des années 40 et 50 en Argentine. C'est aussi l'une des dizaines de salles - plus de 80 - de Buenos Aires, où des centaines de personnes viennent chaque jour apprendre à danser ou admirer le tango, apparu à la fin du XIXe siècle en Argentine et en Uruguay. Dans les «milongas» de Buenos Aires, ces anciens bordels transformés en bars populaires où l'on danse le tango, on croise des touristes venus de Colombie, de France ou d'Espagne, mais aussi des Argentins qui viennent s'initier à cette danse si sensuelle. Et la décision de l'Unesco pourrait encore accroître le nombre d'amateurs, selon Marisa Quiroga, professeur et danseuse de tango à La Ideal. «Le tango va conquérir de nouveaux publics et continuer à se développer à travers le monde», estime-t-elle. «Je crois que cette distinction va permettre de revaloriser le tango, après une époque où il s'est essouffé et a aussi souffert des remous de la crise», abonde une autre professeur, Viviana Leguizamon, en faisant référence à la débâcle de l'économie argentine fin 2001-début 2002. L'avis est partagé par les touristes. «La décision de l'Unesco va aider le tango. Ce sera très bien pour l'Argentine, mais aussi pour toutes les personnes qui aiment cette danse. Cela va renforcer le lien avec la culture du pays et servir de pont entre l'Histoire et le présent», se réjouit Kikki Rusth, une chef d'entreprise suédoise de 50 ans, qui a découvert le tango au Canada. Les propriétaires de salles de tango se frottent aussi les mains, tout en demandant d'autres coups de pouce. «Nous travaillons là-dessus depuis longtemps et je pense que cette décision est importante, mais nous ne voulons pas que cela reste isolé et nous souhaitons bénéficier du soutien des autorités», explique Jorge Vieites, gérant de La Ideal. Certains mettent cependant en garde contre les risques de dérive mercantile. Le tango «ne doit pas perdre son âme», estime ainsi Eduardo Saucedo, professeur et danseur à Buenos Aires.



*Ce salon de thé est l'un des lieux les plus touristiques de Buenos Aires depuis que le réalisateur britannique Alan Parker y a tourné des scènes de sa comédie musicale «Evita», où Madonna interprétait la très populaire femme de l'ancien président argentin Juan Peron.*



### INSOLITE

## Un horodateur escroque les usagers d'un parking

Un horodateur de la ville de Vannes retarde de vingt minutes, provoquant la colère des automobilistes.

Ces derniers paient en effet leur place de parking, mais pour vingt minutes de moins.

Un horodateur en dysfonctionnement a semé la colère parmi les usagers d'un parking de la ville de Vannes. Sur les quatre horodateurs en service, l'un deux affichait vingt minutes de retard : soit vingt minutes de parking en moins, et cela, pour le même prix.

Une dame assure que l'appareil est en retard «depuis au moins la semaine dernière» mais que la mairie n'a rien réparé jusqu'ici. Les services municipaux ont depuis pris les choses en mains et assurent que l'horodateur incriminé sera réparé sous peu. Les personnes verbalisées injustement pourront, quant à elles, émettre une réclamation.



## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h01	Fadjr : 5h04	Fadjr : 5h06	Fadjr : 5h12	Fadjr : 5h 20	Fadjr : 5h32	Fadjr : 5h36	Fadjr : 5h39
Dohr : 12h18	Dohr : 12h22	Dohr : 12h23	Dohr : 12h29	Dohr : 12h37	Dohr : 12h49	Dohr : 12h52	Dohr : 12h55
Asr : 15h37	Asr : 15h41	Asr : 15h42	Asr : 15h48	Asr : 15h56	Asr : 16h08	Asr : 16h12	Asr : 16h15
Maghreb : 18h10	Maghreb : 18h13	Maghreb : 18h15	Maghreb : 18h21	Maghreb : 18h29	Maghreb : 18h41	Maghreb : 18h44	Maghreb : 18h47
Icha : 19h31	Icha : 19h34	Icha : 19h35	Icha : 19h41	Icha : 19h49	Icha : 20h01	Icha : 20h04	Icha : 20h06

PROCÈS JEAN-BAPTISTE RIVOIRE

# La cour retient des «méthodes de barbouzes»

Jean-Baptiste Rivoire a été piégé par des témoignages qui sont devenus autant de preuves à charge. Ces preuves font état de la «cabale médiatique et le travail de sape» entrepris par Rivoire contre Contant. L'objet de la querelle est, pour mémoire, relatif à l'enquête que préparaient, en parallèle, les deux journalistes sur la mort des moines de Tibhirine en 1996. Rivoire travaillait pour Canal+.

PAR NOTRE CORRESPONDANT À PARIS MOUNIR CHERIFFA

«Les enfants et la veuve de Didier Contant ont le droit de connaître la vérité sur les circonstances de la mort de leur père et mari. Ils sauront désormais qu'il a été acculé au suicide par le harcèlement, les percussions et les calomnies gravissimes de Rivoire». C'est en ces termes qu'a plaidé Me Gérard Philippe, avocat de la veuve de Didier Contant, partie civile dans le procès opposant la famille Contant à Jean-Baptiste Rivoire, accusé de violences morales préméditées ayant entraîné le suicide de Didier Contant en février 2004. Serrant la barre de ses mains, le ton faible et embarrassé, Rivoire trouve difficilement les mots pour plaider son innocence. Il évite soigneusement de poser son regard sur la veuve de Contant, Rina Sherman. Néanmoins, il n'échappera pas longtemps à ses contradictions qui laissent sceptique la présidente du tribunal. Dans ce procès, qui s'est déroulé, jeudi passé au sein du tribunal correctionnel de Paris, Jean-Baptiste Rivoire a été piégé par des témoignages qui sont devenus autant de preuves à charge. Ces preuves font état de la «cabale médiatique et le travail de sape» entrepris par Rivoire contre Contant. L'objet de la querelle est, pour mémoire, relatif à l'enquête que préparaient, en parallèle, les deux journalistes sur la mort des moines de Tibhirine en 1996. Rivoire travaillait pour Canal+ et défendait mordicus la thèse selon laquelle les moines auraient été enlevés puis tués par l'armée algérienne. Il écartait d'ailleurs la responsabilité du GIA et imputait la mort des moines à l'armée algérienne. C'est la thèse défendue par le réseau du «Qui tue qui ?» dont Rivoire faisait partie. De son côté, Didier Contant «dérangeait» ce lobby avec son enquête qui lève le voile sur la responsabilité du GIA dans la mort des moines. Durant l'audience, Rivoire tente même de rallier la cour à la thèse du «Qui tue qui ?», en vain. «Vous savez bien ce qui se passait à l'époque en Algérie, on ne sait plus qui était derrière qui...». Il se fait aussitôt rappeler à l'ordre par la présidente indiquant à la défense de s'en tenir aux faits. «On n'est pas ici pour parler de ça, c'est de votre responsabilité dans la mort de Contant dont il s'agit». Les faits, ce sont les coups de téléphone de Rivoire aux employeurs de Contant. C'est le



Jean-Baptiste Rivoire.

Figaro dans un premier temps, puis France 2. Les deux responsables de ces médias, respectivement, M. Massescaron et Mme Verhaillant, ont indiqué avoir reçu, à plusieurs reprises, des coups de téléphone de la part de Rivoire les mettant en garde contre les accointances de Contant avec les services secrets algériens, ceci en vue de faire échouer la diffusion de l'enquête qui contredisait celle de Rivoire.

Il se trouve que la capacité d'influence du lobby du «Qui tue qui ?» a porté ses fruits, Contant se voit congédié du Figaro et la suite de l'enquête ne sera pas diffusée dans aucun média. La cabale médiatique contre lui se poursuit, Contant est voué aux gémonies dans les rédactions parisiennes. «C'est du «pousse» au suicide, c'est en effet un crime. Ce sont des méthodes de barbouzes», soutient Me Gerard, l'avocat de Mme Sherman.

### Le verdict sera connu le 26 novembre

Comble du mensonge, Rivoire déclarait, en début d'audience, qu'«il ne connaissait pas Contant et qu'il ne connaissait rien de son enquête sur les moines, ni sur la thèse qu'il défendait». Sauf qu'au même moment la partie civile sort les copies des mails envoyés par Rivoire à Contant dont le caractère est «menaçant». Aussi, le témoignage de M. Kebbas indiquant avoir été présent lorsque Rivoire appelait Contant sur son téléphone. Autant de mensonges que Rivoire aura du mal à assumer. Rivoire avoue enfin. Il se défend en prétextant qu'il avait orchestré cette campagne de dénigrement médiatique sous le coup de l'inquiétude en voulant protéger ses sources dans l'enquête qu'il menait, à savoir Abdelkader Tigha transfuge de l'armée algérienne, et principale source de Rivoire. Rebondissement décisif dans l'audience. Abdelkader Tigha lâche Rivoire et le contredit. «Il n'y avait aucune inquiétude à avoir», témoigne Tigha. L'avocat de Mme Sherman met alors en relief le fait que c'est Rivoire qui a été manipulé dans son enquête sur les moines. «La déontologie n'est pas un vain mot, vérifier ses sources aurait pu éviter tout cela, le manipulé dans cette affaire

c'est bien Rivoire». Ainsi, tout semblait accabler Rivoire dans ce procès, surtout le carnet de notes retrouvé sur le cadavre de Contant faisant état du harcèlement dont il faisait l'objet. Enfin, à court d'arguments, la défense se met à attaquer directement la veuve de Didier Contant avançant le fait qu'elle est souvent invitée en Algérie pour y animer des conférences. «Elle est devenue experte en terrorisme maintenant, ça en dit long sur le degré d'endoctrinement de cette fanatique Mme Sherman», ironise, Me Bourdon l'avocat de Rivoire, tout en agitant des coupures de la presse algérienne : au demeurant la seule présente à ce procès d'où jaillissent sans doute des vérités pas bonnes à entendre pour la presse française.

Ainsi, le caractère prémédité et intentionnel de la campagne de harcèlement dans le but de détruire, du moins professionnellement, Didier Contant ayant entraîné son suicide a été retenu par la cour. Reste à savoir si la peine sera proportionnelle au préjudice... Le verdict dans cette affaire sera connu le 26 novembre prochain.

M. C.

## LE MALADE REVENAIT DE LA OMRA

### Un nouveau cas de grippe porcine en Algérie

Un nouveau cas de grippe A (H1N1) vient d'être confirmé à Alger par les services du laboratoire de référence de la grippe A de l'Institut Pasteur d'Algérie.

Par Amel Benhocine

Le cas concerne un homme âgé de 43 ans, récemment revenu d'Arabie saoudite et résidant à Blida, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le malade atteint du virus est pris en charge par les structures sanitaires spécialisées et répond favorablement au traitement médical, ont rassuré les services du ministère de la Santé.

Le nombre cumulé de cas enregistrés sur le territoire national s'élève désormais à 48 cas confirmés dont aucune forme sévère et aucun décès, ajoute-on de même source. En outre, le ministère de la Santé a rappelé que le respect de certaines règles d'hygiène permet de réduire les risques de transmission du virus de la grippe. Ces règles consistent au lavage régulier et fréquent des mains au savon liquide, de préférence plusieurs fois par jour, notamment en rentrant à la maison et avant chaque repas et de l'utilisation de mouchoirs jetables pour se moucher, éternuer ou tousser. Par ailleurs, et sauf cas de force majeure, le ministère a recommandé d'éviter de voyager dans des pays à forte endémicité de grippe A (H1N1), ajoutant que dans tous les cas, les voyageurs sont tenus de se conformer aux consignes données par l'autorité sanitaire du pays d'accueil. Pour rappel, le Mexique avait été au printemps le foyer mondial de la diffusion du virus qui a fait au moins 3.917 morts dans le monde et quelque 318.925 contaminés, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A. B.

## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com